



LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2018/2019

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



aefe

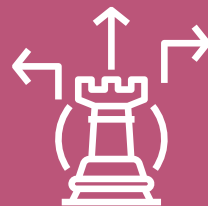
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Créée en 1990, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. En tenant compte des capacités d'accueil des établissements (en gestion directe (EGD), conventionnés, partenaires), elle assure les missions de service public relatives à l'éducation en faveur des enfants français résidant hors de France et contribue au renforcement des relations entre les systèmes éducatifs français et étrangers.

Le réseau d'enseignement français à l'étranger reste unique au monde par son ampleur et sa densité. Il constitue l'un des acteurs essentiels de l'action extérieure de la France en termes de diplomatie économique, de diplomatie culturelle, de diplomatie d'influence et est également une vitrine et laboratoire de l'Éducation nationale à l'international. Il représente un outil de la puissance éducative de la France.

Accueillis dès le plus jeune âge dans un cadre bienveillant par des équipes formées à l'approche interculturelle et plurilingue, les enfants scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger suivent un parcours d'excellence avec une attention portée à leur bien-être. Les équipes enseignantes sont toutes qualifiées et régulièrement formées afin de garantir la qualité de l'enseignement et la meilleure connaissance des besoins de chacun des enfants.

Bénéficiant d'un environnement et d'un cadre pédagogiques qui mettent la maîtrise de plusieurs langues au cœur de l'apprentissage, les élèves développeront progressivement toutes leurs compétences académiques, sociales, personnelles qui leur ouvriront les portes des meilleurs établissements d'enseignement supérieur français et étrangers. C'est ce projet humaniste que l'AEFE s'attache à développer dans l'ensemble du réseau constitué aujourd'hui de 522 établissements scolarisant plus de 370.000 élèves dans 139 pays.



PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

4

L'enseignement français à l'étranger, un outil de la puissance éducative de la France	6
Accompagner la croissance	10
Gestion financière et optimisation des moyens	14
Politique de sécurité	16

VIE DU RÉSEAU



18

Pilotage des établissements	20
Au plus près du terrain	22
Politique immobilière et extension du réseau	30
Les élèves acteurs de la vie du réseau	32

EXPERTISE, RESSOURCES HUMAINES ET PÉDAGOGIE



34

Les personnels : acteurs du réseau d'enseignement français à l'étranger	36
La gestion administrative et financière des personnels du réseau	39
Le rôle des inspecteurs	43
L'école de la confiance	44
L'excellence éducative à travers les projets pédagogiques ..	47
Les examens nationaux et concours	48
La poursuite d'études et l'enseignement supérieur français	51

LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE



52

Les parents d'élèves : principaux partenaires des établissements.....	54
Les anciens élèves.....	55
Les élus : relais de terrain indispensables.....	56
Les autres partenaires de l'AEFE	57
Les représentants des personnels	57
L'événementiel : retour sur la 2 ^{ème} semaine des lycées français du monde	58
Restez connectés.....	60

À PROPOS DE L'AGENCE



62

Le siège de l'AEFE	62
L'organigramme de l'AEFE	64
La composition du conseil d'administration	65
La direction de l'AEFE.....	66
Les chefs de service	68
Les personnels des services centraux.....	69
Les organes consultatif	69
Les partenaires de l'AEFE.....	71
Carte du réseau 2019-2020	72



Le mot du directeur

L'année scolaire 2018/2019 a été une année de transition pour le réseau et pour l'Agence. La politique engagée depuis 2018 pour rééquilibrer le budget a été poursuivie grâce aux efforts de tous, personnels et familles, et je tiens ici à saluer le travail de mon prédécesseur, Monsieur Christophe Bouchard, pour le travail concerté avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui a établi des bases solides permettant à l'Agence de regarder l'avenir avec confiance.

Le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger présenté le 3 octobre 2019 par les ministres de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, est le fruit d'une réflexion conduite durant 18 mois en interministériel et dans la concertation avec tous les acteurs. Il traduit en orientations précises et en moyens supplémentaires la volonté exprimée par

le Président de la République de doubler les effectifs scolarisés à l'étranger. Au service des communautés françaises expatriées et des familles étrangères à la recherche d'un enseignement international francophone et plurilingue de qualité, le réseau est appelé à se développer rapidement pour faire rayonner notre modèle éducatif et porter les valeurs qui fondent notre démocratie. L'enseignement français à l'étranger sera demain plus encore qu'aujourd'hui un des outils majeurs de notre diplomatie pour promouvoir une certaine idée de l'Homme et des relations entre les cultures dans un monde complexe.

Au moment où l'AEFE se voit confier un rôle éminent dans la mise en œuvre de cette ambition, ce rapport d'activité montre toute l'implication et le savoir-faire de l'Agence au service du développement du réseau et de la valorisation du système éducatif français qu'elle s'attache à rendre plus attractif, plus performant et toujours innovant dans le respect de la diversité des établissements qui le composent.



CONFÉRENCE DE PRESSE DU 3 OCTOBRE AU QUAI D'ORSAY EN PRÉSENCE DES MINISTRES DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE ET DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.



De nombreux exemples sont rapportés dans les pages qui suivent. Je vous invite notamment à découvrir les dispositifs pédagogiques tels qu'Ambassadeurs en herbe, les parcours linguistiques développés de la maternelle au baccalauréat ou bien encore ADN-AEFE, « deux élèves, deux lycées, deux pays, une expérience... », un dispositif d'échanges scolaires à l'échelle du monde, unique en son genre.

La forte augmentation des effectifs scolarisés à la rentrée 2019 confirme que le réseau de l'enseignement français à l'étranger a tous les atouts pour relever le défi de la croissance. Face à une demande croissante d'éducation internationale de qualité, les établissements du réseau et les équipes de l'Agence ont su s'adapter et s'approprier les nouvelles attentes et les contraintes de ce qui devient dans de nombreux pays un véritable marché éducatif sans jamais perdre de vue les valeurs fondamentales qui nous animent et qui font notre différence.

Dès cette année 2020, année de la célébration du trentième anniversaire de l'AEFE, l'Agence engagera une nouvelle politique ambitieuse pour suivre le cap 2030 fixé par le Président de la République : une communication renforcée

sur les atouts de l'enseignement français et du plurilinguisme ; un renforcement qualitatif et quantitatif de la formation des personnels ; un appui au développement du réseau existant et un accompagnement vers l'homologation des nouveaux partenaires ; une réforme de la gouvernance pour mieux associer toute la communauté éducative à la réalisation de notre ambition commune.

Un dernier mot pour adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des équipes de l'Agence et des établissements du réseau qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport et tout particulièrement Madame Claire Briquel-Gauthier qui en a assuré la coordination.

*Je vous souhaite une très bonne lecture
de ce rapport d'activité 2018-2019.*

Olivier Brochet





PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, lors de la conférence des ambassadeurs, réunis à Paris le 29 août 2019, a rappelé l'importance de l'enseignement français à l'étranger :

«Au confluent de nos politiques de développement et de rayonnement culturel et linguistique, [l'enseignement français à l'étranger] est au cœur de notre politique d'influence. Il est un service public essentiel pour nos compatriotes de l'étranger. Les parlementaires qui les représentent savent mieux que personne l'importance stratégique pour notre pays de disposer d'un enseignement français à l'étranger performant, dans un contexte de concurrence exacerbée. »



PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

L'enseignement français à l'étranger : un outil de la puissance éducative de la France

Un système éducatif unique

Le savoir-faire de l'enseignement français à l'étranger

Le 20 mars 2018, dans son discours sur la francophonie et le plurilinguisme à l'Institut de France, le Président de la République a fixé un objectif ambitieux : doubler les effectifs scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger d'ici 2030.

Constatant le développement rapide, partout dans le monde, d'une demande d'éducation internationale de qualité, le Président de la République a considéré que l'enseignement français à l'étranger, fort de sa réputation et de ses atouts - à commencer par son fonctionnement en réseau -, devait s'inscrire pleinement dans ce mouvement pour faire rayonner davantage notre langue, notre culture et les valeurs portées par l'éducation française.

Un travail considérable a été engagé depuis, à l'initiative du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, pour définir les voies et moyens d'atteindre cet objectif. Le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger, issu de ces 18 mois de travail interministériel, alimenté par les recommandations du rapport réalisé par la Députée Samantha Cazebonne à la demande du Premier ministre, et concerté avec l'ensemble des partenaires de l'enseignement français à l'étranger, a été présenté par les ministres Jean-Yves Le Drian et Jean-Michel Blanquer au Président de la République au printemps 2019. Le Président de la République l'a validé devant les ambassadrices et ambassadeurs réunis à Paris le 27 août 2019.

Les principes de l'éducation à la française sont des atouts majeurs pour les lycées français à l'étranger. La qualité de l'enseignement dispensé ainsi que la

capacité des équipes éducatives à proposer des projets pédagogiques pluriculturels et plurilingues sont clairement reconnus par les plus hautes autorités de l'Etat mais aussi par les parents d'élèves.

La scolarisation des enfants dans un établissement d'enseignement français homologué est un engagement de confiance de la part des parents qui font le choix de l'excellence éducative pour tous, d'une formation plurilingue et de l'ouverture culturelle. La culture de l'autonomie, de la réflexion et de l'engagement social, du savoir vivre ensemble et d'une formation à la citoyenneté, sont les fondements de l'enseignement français à l'étranger.

Ce modèle s'adapte aux publics et aux contextes locaux, dans le respect de la réglementation des pays, en lien avec les postes diplomatiques français.

La réussite du modèle éducatif français tient à la grande qualité des équipes éducatives et administratives des établissements français à l'étranger. Son attractivité ne se dément pas. Les demandes croissantes d'homologation d'établissements en témoignent. En septembre 2019, 31 établissements ou sections ont été homologués. Avec 370 000 élèves, le réseau compte 15 000 élèves nouvellement scolarisés.

Le suivi et le renforcement de l'offre pédagogique sont au cœur de la mission confiée au service pédagogique de l'Agence. Une politique ambitieuse de formation des personnels et d'accompagnement des personnels est également engagée. L'attention portée à la mise en œuvre de la réforme du lycée et à l'introduction du nouveau baccalauréat 2021 est une priorité pour assurer aux familles et aux élèves le maintien de la qualité de l'offre d'enseignement.

C'est aussi l'occasion de renforcer l'offre de formation à destination de tous les personnels. Le rôle accru accordé aux enseignants maîtres-formateurs du 1^{er} degré (EMFE) et aux enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique du second degré (EEMCP2) au sein des dispositifs de formation est aussi essentiel pour consolider la qualité éducative et accompagner les réformes et les innovations pédagogiques conduites par l'ensemble du corps enseignant.

L'enseignement plurilingue comme dispositif d'ouverture internationale

L'apprentissage des langues est plus que jamais au cœur du projet éducatif de l'Agence. Les élèves acquièrent une bonne maîtrise de la langue française et de la langue du pays hôte, et s'enrichissent par le dialogue des deux cultures dès l'école maternelle et en école élémentaire. Le dispositif PARLE, mis en place depuis un an, s'insère parfaitement dans cette offre de parcours linguistiques renforcés. Son développement important, depuis 2018, a vocation à s'étendre à tout le réseau.

Les sections internationales offrent un cadre pédagogique de grande qualité pour un enseignement en langues et culture intégré. Elles sont propices à la construction de compétences bilingues et plurilingues, et développent chez les élèves une aptitude véritable à l'interculturalité.

Par ailleurs, les SI débutent dès le primaire. Le collège puis le lycée sont l'occasion pour ceux qui le souhaitent d'apprendre une 4^{ème} voire une 5^{ème} langue vivante, dans le cadre de la scolarité commune ou de dispositifs renforcés.

Près de 169 sections internationales (élémentaire, collège, lycée) ont été ouvertes à ce jour dans 85 établissements et 41 pays, pour les langues suivantes : allemand, anglais (sections britannique/américaine), arabe, chinois, japonais, portugais (sections portugaise/brésilienne), russe et suédois.

LYCÉE FRANÇAIS DE VALENCE, PATERNA, ESPAGNE



L'accompagnement des familles françaises

Le dispositif d'aide à la scolarité

Alimenté par le programme budgétaire 151 du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le dispositif des bourses scolaires vise à favoriser la diversité des publics scolarisés dans le réseau, notamment en permettant l'accès aux établissements scolaires des élèves français issus de milieux modestes.

Il répond aux besoins des familles françaises avec deux objectifs principaux qui lui sont assignés : une répartition équitable de l'aide aux familles et une maîtrise budgétaire renforcée.

La campagne 2018/2019

Les bilans de la campagne 2018 s'établissent comme suit :

- Nombre de boursiers : 22 937 pour ceux du rythme nord et 1 726 dans les postes du rythme sud, soit au total 24 663 boursiers (20,8 % des élèves français scolarisés dans un établissement d'enseignement français à l'étranger).
- Montant des bourses accordées : 90 799 929€ pour le rythme nord et 9 641 231€ pour le rythme sud soit au total 100 441 160 € (hors recours gracieux).

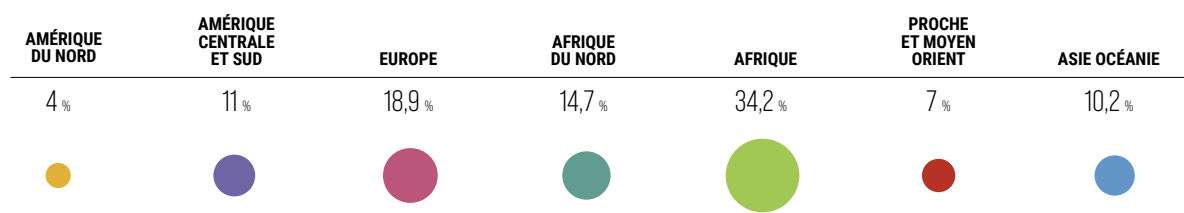
Le montant moyen annuel des frais de scolarité pris en charge dans les pays du rythme nord s'élève à 5621€ et à 5971 € pour le rythme sud.

Le taux de satisfaction des demandes est de 82,7% pour le rythme nord et de 88,66% pour le rythme sud.

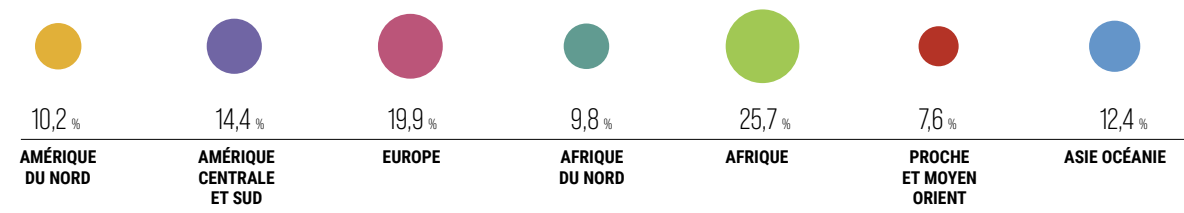
Le pourcentage des familles bénéficiant d'une couverture totale des frais de scolarité et des frais parascolaires s'élève à 42,52 % pour les pays du rythme nord et à 39,4 % pour les pays du rythme sud, sous réserve des quelques plafonnements de tarifs prononcés en raison du niveau très élevé des frais de scolarité, en particulier aux Etats-Unis. Les familles concernées par cette situation peuvent le cas échéant bénéficier d'aides complémentaires locales.

RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET MONTANTS ACCORDÉS POUR LA CAMPAGNE 2018/2019 DU RYTHME NORD ET 2018 DU RYTHME SUD

Nombre de bénéficiaires



Montants accordés



La coopération éducative

LabelFrancÉducation

Créé en 2012, le LabelFrancÉducation est attribué par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères aux filières d'excellence bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français, conformément au programme officiel du pays d'accueil. Ce dispositif est administré par l'Agence.

Le LabelFrancÉducation vise à promouvoir des filières ou des établissements publics et privés d'enseignement élémentaire et secondaire étrangers hors de France, dans des filières générales, technologiques ou professionnelles, et qui contribuent, dans le cadre de leur enseignement national, au rayonnement de l'éducation, de la langue et de la culture françaises. Les enseignants des établissements labellisés peuvent bénéficier, sous certaines conditions, du plan de formation continue du réseau des établissements d'enseignement français. Suite à la commission du 24 juin 2019, le réseau du LabelFrancÉducation compte 393 établissements répartis dans 58 pays.

Depuis mi-décembre 2018, des ressources pédagogiques du réseau Canopé ont été gracieusement mises à disposition du réseau labellisé par le MEAE et l'AEFE. Elles sont disponibles sur la plateforme du Réseau Canopé et proposent des ressources en mathématiques, lecture et écriture, développement durable, géographie, sciences et technologies, etc.

Afin de favoriser les échanges sur les pratiques pédagogiques et d'exprimer leurs besoins, la troisième édition du forum régional des établissements bilingues francophones LabelFrancÉducation s'est tenu à Madrid, les 1^{er} et 2 avril 2019, à l'initiative du MEAE, de l'AEFE et de l'IF de Madrid. Il a accueilli les représentants de 38 établissements de la zone « Europe Méditerranéenne » ayant des filières labellisées venues d'Espagne, Italie, Croatie, Grèce et de Turquie. Les équipes ont pu partager expériences et projets en présence des représentants des services culturels des ambassades de France des pays concernés.

Ces temps forts permettent aux chefs d'établissement, coordonnateurs pédagogiques et professeurs de français de partager des bonnes pratiques et découvrir de nouveaux outils et ressources pédagogiques au service de l'enseignement bilingue francophone.

Enfin, dans l'objectif de structurer le réseau des établissements labellisés, le service pédagogique a organisé à Nantes du 15 au 26 juillet 2019 avec la Direction générale de la mondialisation du MEAE, un stage de formation dans le cadre des universités-BELC d'été du CIEP. Il a réuni 50 enseignants des disciplines non linguistiques (DNL) en français et enseignants de français des sections bilingues francophones du réseau LabelFrancÉducation. La méthodologie de l'enseignement bilingue a été au centre des travaux.

FLAM (Français langue maternelle)

Depuis sa création en 2001, le dispositif FLAM vise à structurer et soutenir les initiatives extrascolaires qui favorisent la pratique de la langue française, principalement pour les familles françaises et francophones n'ayant pas accès au réseau des établissements français à l'étranger.

Ce réseau est constitué de 170 associations répartis dans 42 pays.

Le Service pédagogique de l'Agence a lancé un appel d'offre en 2018 pour concevoir une plateforme d'autoformation destinée aux associations FLAM. France Education International (CIEP) a remporté le marché. La plateforme sera livrée fin 2019. Trois modules de formation seront mis à disposition des animateurs FLAM pour les aider à gérer leur association et donner des outils d'aide à la gestion et animation des associations.





PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

Accompagner La croissance

10

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018/2019

L'objectif ambitieux fixé par le Président de la République, doubler le nombre d'élèves scolarisés, en passant de 350.000 élèves à 700.000 élèves à l'horizon 2030, engage l'Agence, l'ensemble des établissements français à l'étranger et les postes diplomatiques sous le pilotage stratégique du MEAE.

La mise en place d'un service dédié : Le service d'appui au développement du réseau

Dès le 1^{er} janvier 2019, l'Agence a créé le service appui et développement du réseau (SADR) qui assure une mission de conseil, en lien avec les postes diplomatiques, auprès des personnes physiques et morales qui sollicitent l'AEFE pour accompagner un projet d'homologation. Interlocuteur unique de ces porteurs de projet, il coordonne l'action des services afin d'apporter la réponse appropriée.



3 QUESTIONS À ...

WILLIAM NGUYEN
*chef du service d'appui et
développement du réseau*

En quoi consistent les nouvelles missions de l'AEFE concernant le développement de l'enseignement français à l'étranger ?

Dès 2015, l'AEFE a créé dans ses services centraux un service d'expertise qui avait pour mission déjà d'accompagner des personnes publiques ou privées qui souhaitent créer des établissements d'enseignement français à l'étranger. C'était à la demande de ses autorités de tutelle et ce nouveau service a été validé par une délibération du conseil d'administration de l'agence en novembre 2015.

Le Président de la République, en mars 2018, a fixé l'objectif de doubler le nombre d'élèves scolarisés dans le réseau pour le porter de 350.000 à 700.000 élèves à l'horizon 2030. L'agence, organisme en charge de piloter ce réseau, s'est donc adaptée et a créé au 1^{er} janvier 2019 le service appui et développement du réseau (SADR).



Focus sur...

Chiffres-clés de l'homologation

+ Évolution des établissements homologués :

- Mai 2017 : 492 établissements dans 137 pays.
- Mai 2018 : 498 établissements dans 137 pays.
- Mai 2019 : 522 établissements dans 139 pays.

+ Homologation, extension et suivi :

202 missions

effectuées par les inspecteurs du service pédagogique

- 38 missions d'homologation :
35 missions 1^{er} degré, 3 missions 2nd degré
- 30 missions d'extension :
11 missions 1^{er} degré, 19 missions 2nd degré
- 134 missions de suivi :
75 missions 1^{er} degré, 59 missions 2nd degré



L'homologation des établissements comme vecteur d'excellence

Proposer à des élèves de toutes nationalités un enseignement conforme aux programmes de l'Éducation nationale française, cela signifie mettre en œuvre des méthodes pédagogiques exigeantes, mondialement reconnues et porteuses de valeurs universelles : tolérance, humanisme, égalité des chances, curiosité intellectuelle, promotion de l'esprit critique.

La campagne d'homologation 2018-2019 s'inscrit pleinement dans les objectifs ambitieux posés par le discours présidentiel du 20 mars 2018 et le plan pour la francophonie qui a suivi. L'augmentation du nombre d'entrées dans le réseau témoigne tout à la fois du dynamisme et de l'attractivité du réseau d'enseignement français à l'étranger.

Ainsi, 158 dossiers d'homologation et de suivi d'homologation d'établissements issus de 67 pays ont été étudiés cette année.

31 nouveaux établissements rejoignent le réseau homologué en Algérie, en Angola, en Chine, aux Émirats Arabes Unis, aux États-Unis, au Kosovo, au Liban, au Mali, au Maroc, au Pérou, au Portugal, au Rwanda, en Thaïlande, en Tunisie, en Turquie et au Vietnam. Deux nouveaux pays disposent désormais d'établissement homologués : le Rwanda et le Kosovo.

L'analyse des trois dernières campagnes et notamment la synthèse des rapports d'inspection ont montré quelques évolutions tendancielles sur lesquelles le MEAE, l'AEFE et le MENJ ont porté toute leur attention. Ainsi, les questions de gouvernance, de déploiement des réformes et de place du projet d'établissement dans le pilotage pédagogique à engager, restent des points de vigilance importants.

Une expérimentation d'autoévaluation a été lancée pour aider les établissements à se préparer. Elle se poursuivra l'an prochain, en intégrant de nouveaux établissements volontaires, pour installer cette culture de l'analyse objectivée et partagée. Enfin, les enjeux de qualification et de professionnalisation des personnels seront, dans une logique de continuité avec ce qui a été engagé, travaillés dans chacune des seize zones de mutualisation.



Comment s'organise la procédure d'accompagnement ?

Il s'agit de mettre en place un accompagnement adapté pour les établissements désirant être homologués, homologation dont je rappelle qu'elle est de la compétence du ministère français de l'éducation nationale. Le porteur de projet peut ainsi contacter le SADR qui étudiera avec lui les caractéristiques du projet de création d'école. Sous réserve du soutien nécessaire du poste diplomatique à ce projet, le SADR mènera sur place une mission exploratoire afin d'étudier précisément l'accompagnement le plus adapté.

Cela peut porter sur beaucoup de domaines : immobilier, sécurité et sûreté, projet pédagogique, projet langues, domaine très important dans l'enseignement français à l'étranger, ressources humaines, essentielles pour l'encadrement et la réussite des élèves, gouvernance, communication, ou sur tout autre domaine indispensable à la réussite du projet.

Après étude, une convention de prestations arrêtées entre les deux parties est signée et permet de mobiliser les spécialistes et experts de l'agence pour mener à bien cette mission d'accompagnement vers l'homologation. Le SADR en est le pilote et le garant.

Quels sont les projets en cours en 2019 ?

Depuis sa création, le SADR a été amené à étudier et accompagner de nombreux projets. Ces créations d'écoles ou des écoles déjà existantes souhaitant désormais engager la procédure d'homologation, sont réparties sur tous les continents. Nous avons ainsi des dossiers en Amérique du nord, en Amérique centrale, en Europe, en Afrique, dans le Maghreb et en Asie. La création de ce service répond à une forte demande existante d'accompagnement.



3 QUESTIONS À ...

OLIVIER POIVRE D'ARVOR
Ambassadeur de France en Tunisie

Pourquoi avoir mis en place un projet comme Tunisie Pilote ?

Il faut savoir que l'éducation en Tunisie, plus qu'ailleurs, est la priorité des priorités des familles, quel que soit leur niveau de ressources. Face à un secteur éducatif qui connaît des difficultés, nombre de familles franco-tunisiennes et tunisiennes se sont tournées, ces dernières années, vers l'enseignement privé à programme tunisien mais aussi à programme français. Nous avons ainsi enregistré un regain d'appétence pour le curriculum académique français, le baccalauréat français, les valeurs du système éducatif français.

Le réseau des établissements d'enseignement français homologués, déjà saturé, n'était plus en capacité d'absorber cette nouvelle demande. Dès lors, nombre d'écoles privées à programme français se sont ouvertes, profitant de cette aspiration non satisfaite, mais sans offrir de gages de qualité suffisants.

Il était important d'impulser une nouvelle dynamique de développement de l'enseignement français homologué, tout en l'organisant. Pour toutes ces raisons, j'ai choisi de faire de la Tunisie un pays pilote pour le développement de notre réseau d'établissements homologués, dès 2016. C'est un sujet que j'ai porté, en tant qu'Ambassadeur de France en Tunisie, au plus haut niveau de l'Etat, jusqu'au Président de la République française, lequel a pu annoncer le lancement de Tunisie pilote lors de sa visite d'Etat en Tunisie en 2018. Très vite ensuite, nous avons pu identifier, avec les équipes de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, de nombreux porteurs de projets, aux profils très divers (groupes financiers investisseurs, fondations, groupements de familles), et ainsi lancer un appel à candidatures.

Vous connaissez la suite : 20 candidats intéressés, 17 projets déposés, 11 retenus portés par 10 investisseurs différents.

Comment voyez-vous le rôle de l'AEFE dans la réussite de ce projet ?

Dans la phase de mise en œuvre de Tunisie pilote, j'ai souhaité que l'agence pour l'enseignement français à l'étranger soit très étroitement associée au pilotage du développement du réseau homologué : elle participe pleinement au choix des projets jugés les plus fiables et les plus pertinents, et les accompagne ensuite dès leur conception pour les conduire à l'homologation.

Je salue l'engagement du Directeur de l'agence, Olivier Brochet, qui a su prendre la pleine mesure de l'intérêt que pouvait représenter Tunisie-pilote, comme référence au développement du réseau homologué de par le monde. Les services de l'agence ont aussi su être au rendez-vous des attentes des porteurs de projets. La réactivité dont fait preuve le service appui et développement du réseau est à cet égard assez impressionnante, et les services offerts très appréciés : des questions immobilières et de sûreté au recrutement de personnels qualifiés, de l'expertise pédagogique à l'élaboration des projets d'établissements, autant d'aides précieuses et nécessaires pour que nos nouvelles écoles répondent clairement aux standards français.

Nous devons en effet aux familles la garantie de la qualité non seulement des enseignements, mais aussi des espaces pédagogiques et de vie scolaires. Nous leur devons également des écoles dont l'offre éducative est ambitieuse dans les domaines de la santé, de la citoyenneté, des arts et de la culture, du sport. Nous leur devons enfin des établissements « sûrs » qui fonctionnent à la française, permettant aux familles et aux élèves de s'exprimer et de participer aux décisions majeures les concernant.

Quelles sont les perspectives pour l'enseignement français en Tunisie ?

Très clairement, doubler dès 2025 et tripler en 2030 les capacités d'accueil du réseau homologué.

Je m'apprête à lancer un nouvel appel à candidatures pour couvrir l'ensemble du territoire au-delà de Tunis et du Grand Tunis. Cela devrait permettre l'homologation de nouveaux établissements dans les régions de Bizerte, Sousse, Hammamet, Kairouan, Gafsa... Le réseau s'en verra ainsi complété, aux côtés des nouveaux homologués à Sfax et à Djerba notamment. Cette seconde phase de développement doit aussi s'accompagner d'une consolidation et d'une mise en réseau effective de l'existant. Nos établissements homologués doivent faire corps, en mutualisant davantage leurs expériences et leurs ressources pour mieux répondre aux attentes des familles et des besoins des élèves. Il ne s'agit pas uniquement d'uniformiser les pratiques et les politiques des uns et des autres, mais de les harmoniser.

Notre défi majeur, dans les années à venir, sera la ressource pédagogique : il nous faudra recruter et former près de mille enseignants supplémentaires d'ici 2025 dont bon nombre à un niveau de qualification équivalent à celui des titulaires de l'Éducation nationale.

C'est pourquoi nous prévoyons l'ouverture d'un Master « Enseignement Français à l'Étranger » au sein de l'Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM), lancée officiellement le 4 octobre 2019. Je me réjouis encore de l'implication de l'AEFE dans ce nouveau projet qui contribuera aussi à la réussite du dispositif Tunisie-pilote.

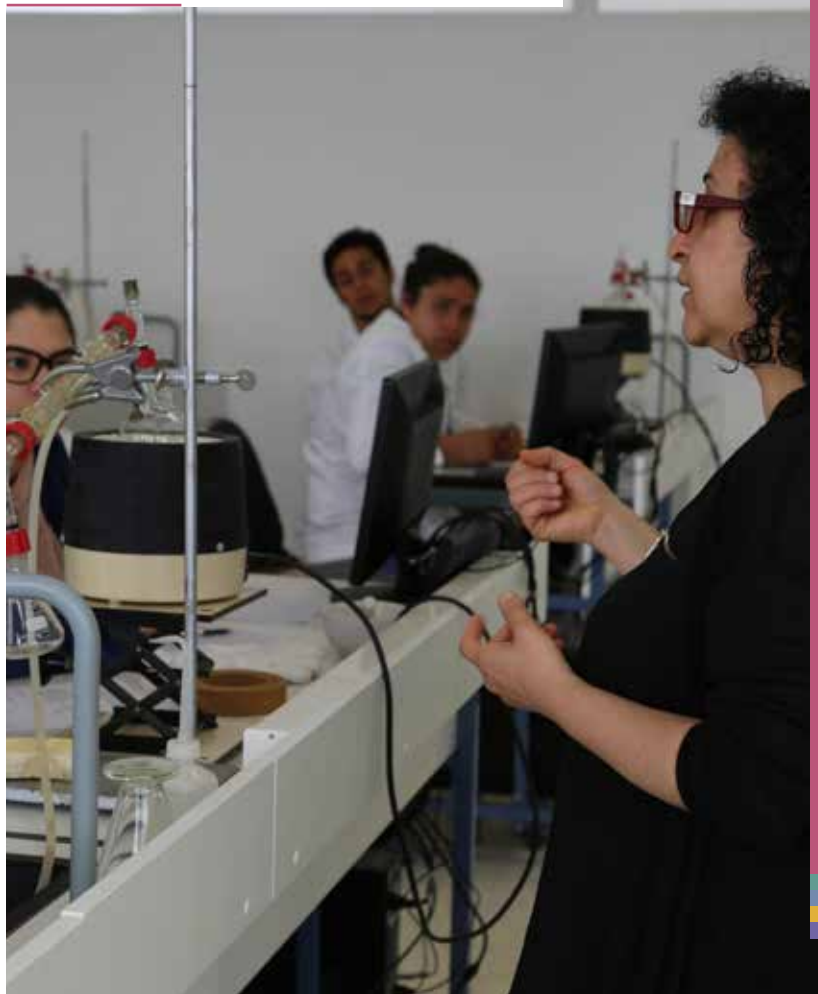


Focus sur...

Le projet « Tunisie Pilote »

L'objectif du projet « Tunisie Pilote » est de développer le réseau d'enseignement français homologué sur l'ensemble du territoire tunisien pour accueillir 10 000 élèves supplémentaire d'ici 2024 et 15 000 à l'horizon 2030. La démarche est innovante puisque le poste diplomatique et l'AEFE pilotent ce développement selon trois principes : élargir le réseau existant sans le fragiliser ; couvrir l'ensemble du territoire au-delà de Tunis et du grand Tunis ; accompagner les projets d'ouverture les plus aboutis, dès leur conception pour les conduire jusqu'à l'homologation.

Le 26 septembre 2018, la DGM et l'AEFE ont participé à une réunion présidée par l'ambassadeur qui avait convié 16 investisseurs ou groupes manifestant le désir d'investir dans la création d'écoles à programmes français et susceptibles d'être partenaires du projet. 11 projets ont ensuite été retenus par le poste. Cinq projets sont localisés à Tunis et dans le Grand Tunis, deux à Sfax, et un dans chacune des communes suivantes : Bizerte, Nabeul-Hammamet, Sousse et Djerba. Tous ces projets ont fait l'objet d'une convention de prestations avec l'agence et sont accompagnés depuis.



13

PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

Le numérique et l'innovation pédagogique

L'Éducation nationale est engagée dans les transformations pédagogiques liées au numérique. Les établissements du réseau, accompagnés par les inspecteurs et les enseignants formateurs, suivent également ce mouvement. Chacun est bien conscient de l'impact des usages du numérique sur les apprentissages mais aussi dans les tâches quotidiennes de l'établissement. Le déploiement des outils numériques est un enjeu de taille dans les établissements qui doivent composer avec l'environnement technique local, le souhait des enseignants et les contraintes budgétaires. Par exemple, le lycée français de Jakarta a mis en place un plan ambitieux pour équiper les élèves de tablettes numériques. Les équipes ont associé aux tablettes un logiciel de gestion à distance permettant un travail interactif sécurisé. Les ressources sont accessibles sur une seule et même adresse identifiable par tous, enseignants, parents, et élèves. L'usage du numérique ne se fait pas en substitution de pratiques existantes mais bien pour accompagner autrement la pédagogie.

L'Agence investit également près de 300 000€ pour la formation des enseignants leur permettant de dispenser la discipline NSI (Numérique et sciences informatiques) en partenariat avec Canopé et l'université de Poitiers. A l'issue de cette formation, ils obtiennent un diplôme interuniversitaire « enseigner l'informatique au lycée ».

LYCÉE FRANÇAIS CHARLES-DE-GAULLE, ANKARA, TURQUIE





PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

Gestion financière et optimisation des moyens

14

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018/2019

La modernisation de la gestion financière de l'AEFE s'inscrit dans une démarche de performance pluriannuelle et d'optimisation des moyens. La priorité de l'année 2019 a été de respecter, avec les établissements en gestion directe (EGD), l'ensemble des engagements en matière de programmation immobilière et de sécurité, d'organiser des formations et rencontres professionnelles à destination du réseau des EGD, et de proposer des outils de pilotage communs.

La direction des affaires financières et du contrôle de gestion (DAFCG) coordonne et pilote la gouvernance financière des services centraux et des établissements en gestion directe

Composée de 12 agents, la DAFCG s'est fortement développée sur l'année 2018-2019. Cette montée en puissance, avec le recrutement de 4 agents supplémentaires au service de la programmation financière, a permis à la fois de consolider l'activité du service, de pouvoir développer de nouveaux chantiers et de répondre au mieux aux missions qui sont les siennes.

Le déploiement du contrôle de gestion dans les services centraux

A l'instar de la démarche déjà enclenchée dans les EGD, le déploiement du contrôle de gestion au sein des services centraux est devenu nécessaire. Le recrutement d'un contrôleur de gestion au service de la programmation financière a permis de lancer les premiers travaux pour établir des indicateurs de gestion pertinents. Réunions de travail avec les différents services et entretiens individualisés ont permis de retenir 45 indicateurs d'activité. Ces derniers sont regroupés dans un tableau de bord présenté à la Direction chaque trimestre. Cette démarche, appropriée et partagée par les différents acteurs, pourra être modifiée au regard des évolutions des missions de l'AEFE.

Les formations et séminaires

La mobilisation des équipes de direction des EGD, qu'elles soient en place ou en préparation d'une prise de poste, est essentielle pour les sensibiliser aux spécificités de gestion des établissements étrangers ainsi qu'aux grands enjeux et réformes engagées. Les questions de gouvernance, d'optimisation des moyens et de développement du réseau sont au cœur des discussions. Par ailleurs, des formations à la commande publique ont été organisées à destination des EGD. Enfin, pour les services centraux, une formation plus globale « dépenses – recettes – contrôle de gestion – commande publique » a été dispensée.

La commande publique

Le renforcement des procédures accompagnant la commande publique se poursuit. 14 procédures ont été lancées depuis la rentrée de septembre 2018 et 42 marchés passés selon les nouvelles normes sont actifs à ce jour.

Le contrôle interne budgétaire (CIB)

Le contrôle interne budgétaire vise à doter l'Agence d'un instrument de prévention contre les risques majeurs susceptibles d'affecter la qualité de la comptabilité budgétaire et/ou la soutenabilité de la programmation et son exécution. Utile au pilotage de l'activité, il doit sécuriser les marges de manœuvres financières de l'Agence.

Un comité de pilotage du contrôle interne, installé en novembre 2018, a validé une cartographie des risques et un plan d'action 2019 pour la maîtrise des risques majeurs pesant sur les services centraux de l'Agence. La formalisation de ces outils est en cours pour les établissements en gestion directe.



LYCÉE LYAUTEY, CASABLANCA, MAROC

2019 EN CHIFFRES

(services centraux et EGD)

1,03
milliard

d'€uros
de budget

Plus de
537 m€
de recettes propres

et
487,3 m€
de subvention de l'État

772 m€
de dépenses de personnel

27,4 m€
de dépenses de
fonctionnement
des services centraux

103,71 m€
de dépenses de
fonctionnement
dans les EGD

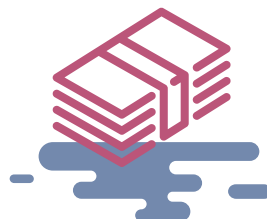
135 m€
de programmation
immobilière pluriannuelle
(schéma 2016-2020)

105,3 m€
d'aide à la scolarité

EMPLOIS

5 882 ETPT
sous plafond
(expatriés, résidents,
personnels du siège)

5 024 ETPT
hors plafond
(dont 4 620 ETPT employés
de droit local dans les EGD)





PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

Politique de sécurité

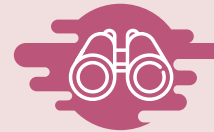
16

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018/2019

Le Service prévention et protection des établissements de l'Agence a pour mission de développer une politique de sécurité pour l'administration centrale comme pour les établissements, quel que soit leur statut. La subvention de l'État au titre de la sécurisation des établissements sous emprise de l'État français s'élève à 1,016 M€.

Les missions d'expertise et les actions engagées ont permis d'actualiser ou de renforcer la sécurisation de nombreux sites par des mesures techniques et organisationnelles. Les établissements sont également soutenus dans la réalisation de leur plan particulier de mise en sûreté. Le service apporte son expertise lors de nouveaux projets immobiliers en collaboration avec le service immobilier.

Enfin, un vaste plan de formation a été mis en place dans le réseau à destination des personnels, mais aussi, dans les pays à risques, en faveur des élèves et des parents. Son déploiement continuera sur l'année 2020.



Focus sur...

La cyber sécurité

En 2018-2019, l'Agence a évalué le niveau de sécurité des systèmes d'information du réseau des établissements en gestion directe : 70 audits cyber sécurité* menés à travers le réseau, sur une période de 9 mois, ont permis à l'AEFE de dresser un état des lieux du niveau de sécurité des systèmes d'information de ces établissements, de proposer des plans d'action de mise en conformité sécuritaire et de sensibiliser les établissements à cet enjeu majeur.

* Audits de sécurité basés sur la PSSIE (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'Etat), la norme ISO27002 (Guide, bonnes pratiques et mesures sécurité à mettre en œuvre dans une organisation) et le RGPD (Règlement général sur la Protection des Données)







VIE DU RÉSEAU

L'Agence apporte son aide et son expertise aux établissements du réseau dans de nombreux domaines : gouvernance, formation, organisation pédagogique, organisation des examens, prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers, gestion budgétaire et comptable, dialogue social, ressources humaines, gestion de crise...

Au plus proche des établissements, des référents de zone jouent le rôle de relais/facilitateur entre les différents acteurs.





VIE DU RÉSEAU

Pilotage des établissements

Le pilotage des ressources dans les EGD et la maîtrise de leurs activités

La direction des affaires financières et du contrôle de gestion accompagne les établissements en gestion directe à travers une approche collaborative de contrôle de gestion.

Les conférences de pilotage des ressources sont menées sur site en partenariat avec le service pédagogique et les secteurs géographiques. Elles ont pour but de valider de manière collégiale les orientations stratégiques adaptées et d'assurer la soutenabilité de la trajectoire financière (compte tenu de la politique éducative définie dans le projet d'établissement et de la programmation immobilière).

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, cet exercice a été déployé dans les lycées français du Caire, de La Haye, de Moscou et de Bruxelles. La qualité des échanges sur des sujets tels que la structure pédagogique, la stratégie d'attractivité ou encore le cadencement des opérations immobilières a permis d'établir un diagnostic et un plan d'actions commun pour ces établissements.

Les séminaires de gouvernance pour les établissements conventionnés

La gouvernance d'une école française à l'étranger, conventionnée avec l'AEFE, est parfois complexe. L'établissement est en effet soumis au droit local mais il doit respecter des principes de gouvernance ainsi que les conditions d'exercice de la mission de service public établies par la convention signée avec l'AEFE. Elle est vérifiée dans le cadre de l'homologation. L'organisme gestionnaire est responsable des bâtiments et est l'employeur des personnels de droit local. Les programmes d'enseignement français sont mis en œuvre en collaboration avec l'équipe de direction, composée de personnels d'encadrement nommés et rémunérés par l'AEFE.

Au cours de l'année 2018-2019, huit séminaires de gouvernance ont été organisés par le SADR dans les différentes zones du monde. Les présidents, trésoriers, chefs d'établissement et directeurs administratifs et financiers ont échangé avec la direction de l'agence autour des problématiques stratégiques dans la vie d'un établissement : le recrutement des personnels, la formation des néo-recrutés, la formation continue, la communication, la gestion de crise, le projet stratégique et le projet d'établissement.

Ces temps d'échanges, organisés tous les deux ans, sont des moments forts dans la vie du réseau et permettent de créer une culture commune dans la gouvernance des établissements conventionnés.

L'évaluation des dispositifs de mutualisation

Les établissements sont regroupés en 16 zones dites de mutualisation et c'est dans ce cadre régional que sont gérés la formation continue des personnels, les missions des conseillers pédagogiques du 1^{er} et du 2nd degré implantés dans les zones, le soutien et le financement d'actions pédagogiques, etc...

Au cours de l'année 2018-2019, l'Agence a procédé à l'évaluation de 7 zones de mutualisation réparties dans le monde. Cette évaluation a porté sur les instances mises en place – comité de pilotage de la mutualisation, cellules de formation continue – l'offre de formation à destination des personnels néo-recrutés ou au bénéfice des personnels déjà en place, les programmes d'intervention des conseillers pédagogiques (1^{er} degré – CPAIEN ou EMFE, 2nd degré – EEMCP2), ou le financement de l'activité de chaque zone de mutualisation.



LYCÉE CONDORCET, SYDNEY, AUSTRALIE



VIE DU RÉSEAU

Au plus près du terrain

Pour l'année 2018-2019 cinq secteurs géographiques sont en charge du suivi des établissements. A la rentrée 2019, un sixième secteur géographique a vu le jour.

Rôle et compétence des secteurs géographiques de l'AEFE

Les chefs des secteurs géographiques sont en charge du suivi des établissements de leur zone avec une mission de pilotage spécifique aux EGD. Avec l'appui du coordinateur de la direction de l'AEFE (CDAEFE) et des conseillers de coopération et d'action culturelle (COCAC) adjoints en poste dans certaines ambassades, ils sont au centre d'un dispositif qui permet d'apporter des réponses adaptées et ajustées aux demandes des établissements grâce à leur excellente connaissance des nombreuses spécificités locales.

Le réseau est réparti en 5 secteurs géographiques. Ce découpage répond à des critères d'équilibre entre le nombre d'établissements, les personnels et les élèves tenant compte des zones de mutualisation.

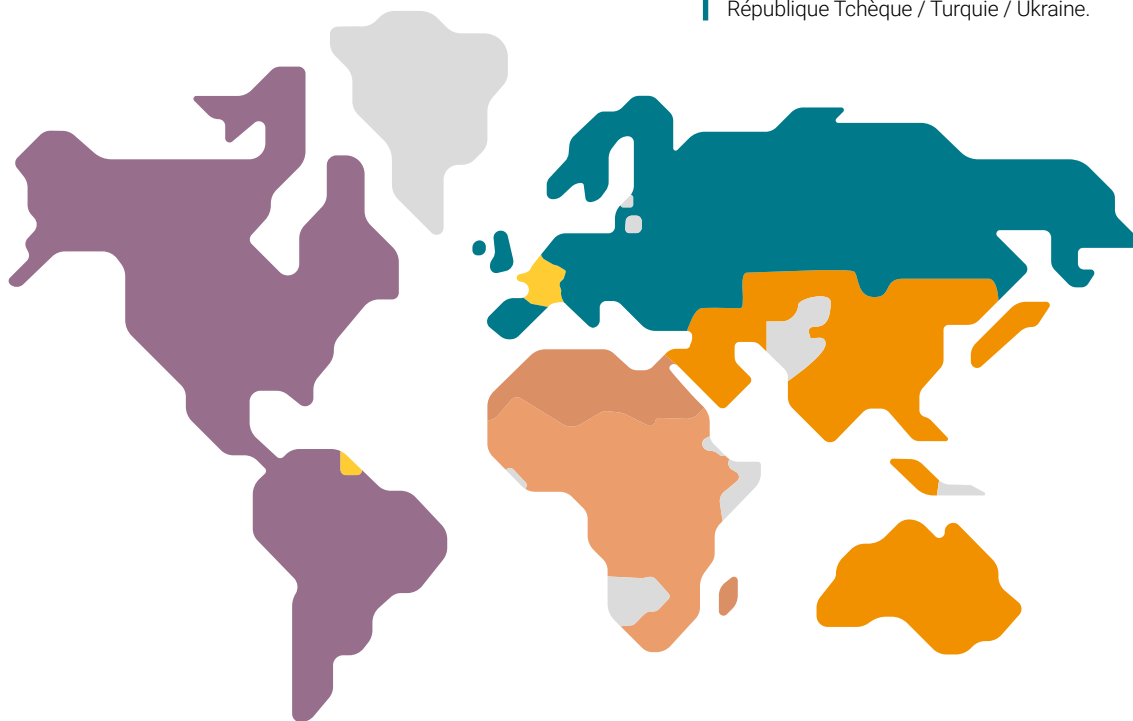
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019, LA RÉPARTITION DES PAYS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE EST LA SUIVANTE :

▣ SECTEUR AMÉRIQUES :

Argentine / Bolivie / Brésil / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Cuba / El Salvador / Équateur / États-Unis / Guatemala / Haïti / Honduras / Mexique / Nicaragua / Panama / Paraguay / Pérou / République Dominicaine / Uruguay / Venezuela.

▣ SECTEUR EUROPE :

Albanie / Allemagne / Arménie / Autriche / Belgique / Bosnie-Herzégovine / Bulgarie / Chypre / Croatie / Danemark / Espagne / Finlande / Géorgie / Grèce / Hongrie / Irlande / Israël / Italie / Jérusalem / Lituanie / Luxembourg / Macédoine / Monaco / Norvège / Pays-Bas / Pologne / Portugal / Roumanie / Royaume-Uni / Russie / Serbie / Slovaquie / Slovénie / Suède / Suisse / République Tchèque / Turquie / Ukraine.



▣ SECTEUR MAGHREB ET OCÉAN INDIEN :

Algérie / Comores / Égypte / Libye / Madagascar / Maroc / Maurice / Seychelles / Tunisie.

▣ SECTEUR AFRIQUE :

Afrique du Sud / Angola / Bénin / Burkina-Faso / Burundi / Cameroun / Cap-Vert / Congo / Côte d'Ivoire / Djibouti / Éthiopie / Gabon / Gambie / Ghana / Guinée / Guinée équatoriale / Kenya / Mali / Mauritanie / Mozambique / Niger / Nigeria / Ouganda / République démocratique du Congo / République centrafricaine / Sénégal / Soudan / Tanzanie / Tchad / Togo / Zambie / Zimbabwe.

▣ SECTEUR ASIE ET MOYEN-ORIENT :

Arabie saoudite / Australie / Bahreïn / Bangladesh / Birmanie / Cambodge / Chine / Émirats Arabes Unis / Inde / Indonésie / Iran / Iraq / Japon / Jordanie / Kazakhstan / Koweït / Laos / Liban / Malaisie / Mongolie / Népal / Oman / Ouzbékistan / Philippines / Qatar / République de Corée / Singapour / Sri Lanka / Syrie / Taiwan / Thaïlande / Turkménistan / Vanuatu / Vietnam.



32 **pays**

74 **établissements**

3 EGD,
34 conventionnés
et 37 partenaires

3 **zones de mutualisation**



46 432 **élèves** dont
18 027 français

13% **des effectifs de l'ensemble du réseau**

1 032 **personnels détachés par l'AEFE**
231 expatriés
et 801 résidents

Le développement du réseau de l'enseignement français en Afrique

Le réseau des établissements scolaires français se développe en Afrique. Ses effectifs ont progressé de 1.3% à la rentrée 2018. Une croissance portée par les établissements partenaires qui ont connu une augmentation de 1.8%, cependant que les établissements en gestion directe et conventionnés progressaient eux à hauteur de 1%.

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a inauguré en mars 2019 le lycée français René-Descartes de Kinshasa en RDC. Le directeur de l'AEFE a inauguré de nouveaux bâtiments au lycée français Albert-Camus de Conakry en Guinée. D'autres travaux d'agrandissement ou de rénovation ont été réalisés au cours de l'année scolaire notamment à Banjul en Gambie ou à Lomé au Togo. De nombreux projets sont également en phase d'études à Addis-Abeba, Djibouti ou Niamey et les travaux de sécurisation se poursuivent avec l'installation de systèmes de vidéosurveillance, de contrôles d'accès, de clôtures et le rehaussement de murs d'enceinte sur de nombreux sites.

Le dynamisme du réseau africain se traduit également par l'émergence de nombreux candidats à l'homologation, en Angola, au Mali, au Rwanda, au Togo et au Sénégal. Le secteur est donc mobilisé pour contribuer à la création ou à l'intégration de nouveaux établissements au sein du réseau, en lien avec les postes diplomatiques et le SADR.

Une participation active à la vie du réseau, à des projets et des événements marquants

La contribution importante des établissements du secteur Afrique à la semaine des lycées français du monde a témoigné de leur dynamisme pédagogique,

artistique et culturel au service de la promotion de l'excellence du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

Les élèves des chorales des lycées Blaise-Pascal d'Abidjan et Saint-Exupéry de Ouagadougou ont, quant à eux, été associés pour la deuxième fois cette année au rassemblement de l'Orchestre des lycées français du monde en proposant un répertoire de chants traditionnels africains. L'enthousiasme des cinq finalistes du secteur Afrique, dont 3 ont été primés à l'occasion de la finale mondiale d'« Ambassadeurs en herbe » consacrée cette année à la science, témoigne également de l'engagement et de la réussite des établissements africains aux projets de l'AEFE et de ses partenaires. Le lycée français Jules-Verne de Johannesburg a lui accueilli le tournoi Africa's 7, le grand rendez-vous annuel des amateurs de rugby des lycées français d'Afrique australe et orientale et de l'Océan indien.

L'accompagnement de la croissance du réseau

Le dynamisme du réseau africain est accompagné par les établissements mutualisateurs de Dakar,

Lomé et Johannesburg en charge de l'organisation de la formation de tous les personnels en Afrique occidentale, centrale et australe et orientale. Les personnels néo recrutés bénéficient d'un dispositif spécifique de 260 heures de formation destiné à faciliter leur prise de fonction. Cet accompagnement associant les personnels d'encadrement, des pairs accompagnants pédagogi-



LYCÉE FRANÇAIS BLAISE-PASCAL, LIBREVILLE, GABON

ques de proximité et les formateurs expatriés AEFE des zones de mutualisation constitue un outil précieux pour l'accueil de tous les nouveaux personnels auxquels les établissements du réseau pourront faire appel dans le cadre du développement de l'enseignement français de l'étranger.



Amériques

Les caractéristiques du secteur

L'Amérique Latine et les Caraïbes présentent un taux d'encadrement en personnels détachés du MENJ historiquement bas. Une attention particulière a été portée encore cette année aux mesures de carte des emplois par la création de postes de résidents supplémentaires (34 postes ont été créés en 3 ans dans les établissements les moins dotés de ces régions).



LYCÉE ANTOINE-DE-SAINT-EXUPÉRY, SANTIAGO, CHILI

En concertation avec le service pédagogique, une analyse fine de la cartographie des enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique est en cours avec pour objectif de concentrer des moyens sur les pôles de formation locaux existant et à venir. Un premier dispositif de centre de formation est déjà actif à Mexico.

Un nouvel établissement est en train de voir le jour à Bogota pour répondre à la forte demande des parents d'élèves.

En Amérique du Nord, le réseau se caractérise par des établissements très dynamiques dans un environnement fortement concurrentiel.

Le pilotage de la mutualisation

Le chef du secteur Amériques en tant que président des comités de pilotage de la mutualisation (CPM) des zones AMLANORD et AMLASUD a porté la politique de l'Agence au regard du plan de formation continue des personnels, des questions de cartographie des emplois et des questions budgétaires.

L'accompagnement des établissements

Les difficultés politiques et géopolitiques du Venezuela et du Nicaragua ont des conséquences importantes pour les lycées français, qui nécessitent de la part du secteur un suivi et un accompagnement attentif. L'Agence a tenu compte des difficultés financières du lycée de Caracas en l'exonérant de la plus grande partie de ses remontées. Le lycée continue d'accueillir les élèves malgré le départ de près de 130 d'entre eux.

Il en est de même pour le lycée Victor-Hugo de Managua au Nicaragua en difficulté depuis avril 2018.

On retiendra de la vie des établissements du secteur de nombreux anniversaires, symboles d'un réseau historique. Durant cette année scolaire, le lycée Jean Mermoz de Buenos Aires et le lycée Alexandre Dumas de Port-au-Prince ont ainsi fêté leur 50^{ème} anniversaire, celui de Guadalajara son 70^{ème} anniversaire et le collège Stanislas de Montréal son 80^{ème} anniversaire.

Le lycée international Jules-Verne de Querétaro au Mexique a obtenu son homologation et intègre ainsi le réseau.

Le lycée Pasteur de Calgary a choisi, à la demande de son comité de gestion de passer du statut d'établissement conventionné au statut d'établissement partenaire. Grâce au travail effectué en amont par l'Agence et le poste diplomatique avec le comité de gestion, cette transition s'est réalisée sereinement.

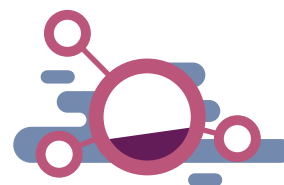
22 pays

92 établissements

1 EGD,
33 conventionnés
et 58 partenaires

3 zones de mutualisation

57 477 élèves dont
18 389 français



17% des effectifs de l'ensemble du réseau

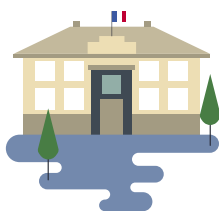
15 établissements en rythme sud

915 personnels détachés par l'AEFE
191 expatriés
et 724 résidents



Asie et Moyen-Orient

33 pays



108 établissements

5 EGD,
32 conventionnés
et 71 partenaires

3 zones de mutualisation

99 020 élèves dont
26 481 français

28 % des effectifs de l'ensemble du réseau

905 personnels détachés par l'AEFE
196 expatriés
et 709 résidents

Une forte dynamique immobilière dans de nombreux établissements du secteur

De nombreux établissements du secteur Asie Moyen-Orient se sont engagés dans des rénovations, reconstructions ou constructions nouvelles.

Le collège protestant français (CPF) à Beyrouth a ainsi inauguré le 18 juin 2019 son nouveau centre sportif, artistique et de formation en présence de l'ambassadeur de France au Liban et du directeur de l'AEFE.

De nombreux autres projets sont en cours de développement ou d'achèvement comme au lycée français de Shanghai (Chine), au lycée français de Doha (Qatar), au lycée Louis-Massignon à Abu Dabi (Emirats Arabes Unis), au lycée français international Marguerite-Duras d'Ho-Chi-Minh-Ville (Vietnam), au lycée français de Séoul (Corée), à l'école maternelle franco-australienne à Canberra (Australie) ou encore le lycée français international de Mumbai (Inde).

Le secteur au cœur du pilotage du réseau

L'année scolaire 2018-2019 a été marquée par la signature des nouvelles conventions à Singapour et à Doha (Qatar). C'est l'aboutissement heureux de longues discussions, dans un esprit constructif avec ces établissements importants du réseau. Désormais, 100% des établissements (à l'exception du lycée français international de Hong Kong) ont renouvelé leur convention avec l'AEFE qui peut ainsi construire pour les prochaines années un plan de soutien ambitieux au service de leur développement.

Des moyens renforcés au Liban

Avec l'arrivée de 7 nouveaux établissements homologués au Liban et 6 extensions d'homologation à la rentrée de septembre 2019, les besoins en matière de formation des personnels s'accroissent significativement. Le comité technique de juin 2019 a acté

l'envoi de 5 nouveaux enseignants expatriés du 1^{er} et du 2nd degré pour la rentrée 2020, marquant ainsi la volonté de l'agence de faire de la formation des personnels une priorité dans le plus important réseau en nombre d'élèves de l'enseignement français au monde.

Le secteur se reconfigure à la rentrée 2019

Le secteur est constitué de 3 zones de mutualisation : Proche-Orient, Moyen-Orient et Asie-Pacifique. Il accueille les établissements d'Egypte à partir du 1^{er} septembre 2019.

Au 1^{er} septembre 2019, l'équilibre de ces zones évolue. Ainsi, l'Egypte et la Jordanie intègrent la zone Moyen-Orient. Le Bangladesh, l'Inde, le Népal et le Sri Lanka entrent dans la zone Asie-Pacifique à la même date.

Un événement fédérateur dans la zone

C'est au Liban que se sont réunis, du 19 au 24 juin 2019, 57 équipes issues de 36 pays pour la 9^{ème} édition des Jeux internationaux de la jeunesse, événement organisé en partenariat avec l'ambassade de France au Liban et l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Bénéficiant d'un soutien libanais très marqué et de celui de l'ambassade de France, cet événement a eu un fort écho local. Rudy Gobert, joueur international français de Basket-Ball et Jackie Chamoun Karembeu, skieuse alpine internationale libanaise étaient le parrain et la marraine de cet événement unique alliant sport, culture et patrimoine.



LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE DELHI, INDE



Globalement, les effectifs du secteur Europe restent stables, avec une légère augmentation en zone ibérique et dans le nord. On notera que la perspective du Brexit explique la perte d'élèves constatée à Londres (sur tous les établissements) et une pression grandissante sur certains pays du Nord comme les Pays-Bas.

Le pilotage des établissements

Le secteur Europe couvre quarante pays et 123 établissements. Le pilotage de cette zone revient à élaborer au quotidien, mais aussi sur le long terme, autant de stratégies différenciées. La complexité est due à l'hétérogénéité des situations politiques, des cultures et de l'histoire des relations avec la France.

Les projets pédagogiques « monde », tels que l'orchestre des lycées français du monde, ambassadeurs en herbe, projets d'orientation (AGORA Monde), d'échanges scolaires (ADN-AEFE) et les projets « zone », comme les jeux de la Méditerranée, les tournois sportifs, la rencontre européenne des conseils de vie lycéenne qui s'est tenue à La Haye, sont désormais gérés par les zones de mutualisation et leur comité de pilotage. Cela a permis de fédérer les établissements autour d'une ligne claire et porteuse pour l'ensemble du réseau.

La fermeture de postes de personnels résidents en Europe, notamment en Espagne, Allemagne, Italie, Royaume uni, s'inscrit dans une politique de rationalisation des moyens et de rééquilibrage entre les différentes parties du monde.

L'homologation des établissements

Le dynamisme de certains établissements, petites écoles il y a quelques années devenus des établissements en croissance peut être souligné, comme à Bratislava, Vilnius, Ibiza, Anvers, Nicosie. Ces établissements se sont engagés dans une démarche d'homologation pour leurs classes du 2nd degré. Les Pays Bas, le Portugal, la Roumanie, et plus généralement les pays des Balkans sont des régions à fort potentiel de développement pour le réseau mais

la croissance des établissements reste parfois freinée par les contraintes locales, en particulier dans le domaine immobilier.

Les points de vigilance

L'Europe n'est pas épargnée par les situations politiques ou économiques tendues. En Turquie, à la suite de la forte dévaluation de la livre turque dans ce pays, l'AEFE a dû apporter aux établissements du réseau un fort soutien en termes logistiques et budgétaires.

En Pologne, les accords bilatéraux restent à négocier pour obtenir une reconnaissance officielle des établissements français dans ces pays.



LYCÉE CHATEAUBRIAND, ROME, ITALIE

40 pays

123 établissements

25 EGD, 40 conventionnés et 58 partenaires

4 zones de mutualisation

75 390 élèves dont 39 203 français

21,5 % des effectifs de l'ensemble du réseau



1 913 personnels détachés par l'AEFE
185 expatriés et 1 728 résidents

Maghreb et Océan Indien

9 pays

95 établissements

37 EGD,
12 conventionnés
et 46 partenaires

3 zones de mutualisation



77 016 élèves dont
22 812 français

20 % des effectifs de l'ensemble du réseau

1 329 personnels détachés par l'AEFE
152 expatriés
et 1 217 résidents

La croissance des effectifs et le développement du réseau

La forte progression des effectifs (+ 4, 20 %), inégalement répartie et portée très largement par les établissements partenaires, permet d'envisager la poursuite du développement du réseau dans cette région.

Au Maghreb, à la rentrée 2018, les effectifs scolarisés dans les EGD du secteur étaient stabilisés à l'exception de ceux de l'Algérie (+ 9%) grâce à l'ouverture de classes supplémentaires à l'école primaire Alexandre-Dumas et au lycée international Alexandre-Dumas d'Alger, mais aussi au développement des annexes d'Oran et d'Annaba. Les établissements conventionnés de l'Océan indien ont enregistré aussi une baisse sensible des effectifs, en particulier aux Comores. Le secteur a invité les personnels de direction à dégager de nouveaux axes de pilotage, dont une communication renforcée qui permettrait d'inverser cette tendance.

Pour la première fois, les 46 établissements partenaires scolarisent plus d'élèves que les 36 EGD. Cette nouvelle dynamique impulsée par les projets soutenus par les postes diplomatiques et l'Agence dessine un nouvel avenir pour le secteur. Grâce à de nouvelles homologations et à

des demandes d'extensions, l'ensemble des établissements partenaires a connu une spectaculaire augmentation de plus de 8 % des effectifs d'élèves, et plus particulièrement en Tunisie (+21%), au Maroc (+9%) et en Egypte (+ 4,8%).

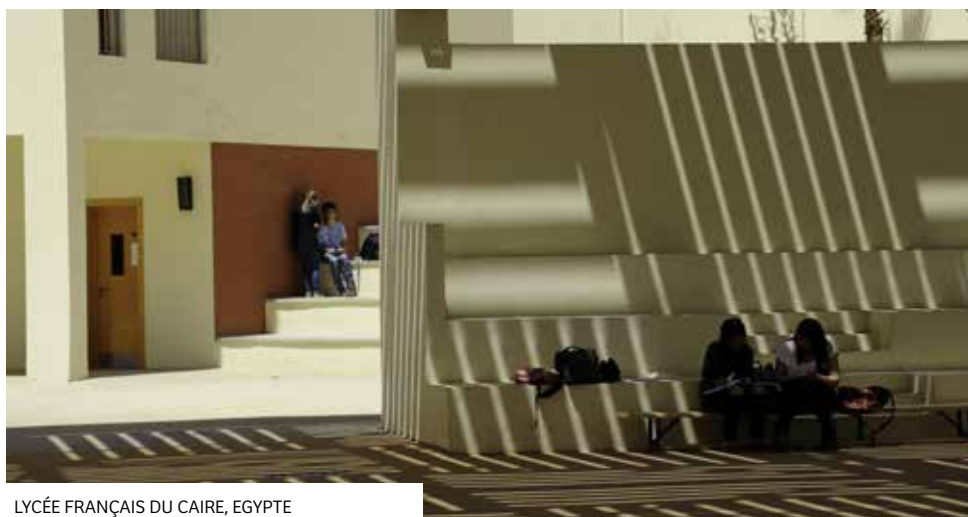
Le pilotage des établissements

Le secteur a accompagné les extensions du lycée d'Alger et de ses annexes à Oran et Annaba, en combinant un dialogue constant avec l'équipe de direction et des missions in situ en appui au développement immobilier et au recrutement en personnels.

A Sousse en Tunisie, la construction du nouveau Groupe Scolaire Unifié s'achève et l'établissement français Philippe-Seguin a ouvert ses portes à la rentrée 2019, regroupant le collège Charles-Nicolle et l'école Guy-de-Maupassant.

La formation et la carte des emplois

Le secteur participe au suivi des plans enseignement des ambassades (par exemple Madagascar, Maurice et Algérie). Il est également associé à la mise en place de dispositifs de formation pour les néo recrutés (projet UFTAM à Tunis).



LYCÉE FRANÇAIS DU CAIRE, EGYPTE

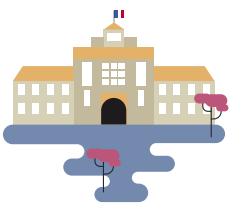




VIE DU RÉSEAU

Politique immobilière et extension du réseau

Le patrimoine immobilier des EGD dans le monde



67 EGD concernés dans 24 pays répartis sur 103 sites

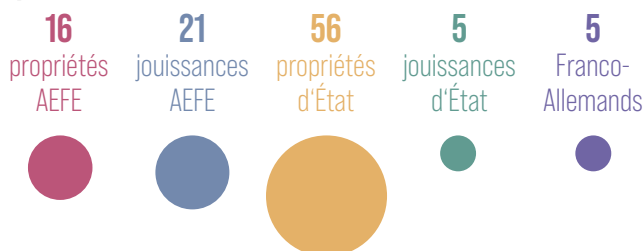
550 000 m² de surfaces bâties

173 hectares de terrain



Un patrimoine valorisé à plus de 750 millions d'€uros

Répartition du patrimoine des EGD par statut domanial (pour un total de 103 sites) :



L'Agence poursuit son effort de modernisation des établissements en gestion directe afin d'offrir des conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des élèves. Dans cette perspective, l'année 2018/2019 a été marquée par la poursuite des opérations déjà votées par le conseil d'administration et par l'engagement des opérations inscrites au schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2016/2020 ainsi que la mission de conseil aux autres établissements.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière

Le SPSSI de l'AEFE a été voté par son Conseil d'Administration le 27 juin 2016. A partir d'un état des lieux du patrimoine et d'objectifs de gestion clairement identifiés, cette étude propose une programmation pluriannuelle sur cinq ans des investissements immobiliers dans les EGD.

Les cinq objectifs de gestion de ce SPSSI sont :

- de remettre à niveau le patrimoine
- d'améliorer la sécurisation des emprises
- d'assurer un développement maîtrisé du réseau
- d'intégrer la qualité environnementale dans les projets immobiliers
- de mutualiser et valoriser le patrimoine.

Un nouveau schéma pluriannuel est en cours d'élaboration pour la période 2021/2025.

Des projets dans le monde entier

Des opérations qui se sont terminées durant l'année scolaire 2018/2019

- La première tranche de la restructuration du lycée de Marrakech,
- La maternelle du lycée d'Abou Dabi,
- La maternelle du lycée de Madrid,
- La première tranche de la restructuration du groupe scolaire de Fès,
- La deuxième tranche de la restructuration du lycée Pierre Mendès-France de Tunis.



Focus sur...

le projet de construction de la maternelle d'Abu Dabi.

Les travaux de construction de l'extension du lycée Louis Massignon se terminent avec la fin de l'année scolaire 2018-2019, permettant le déménagement durant l'été des classes maternelles et de CP dans ce nouveau bâtiment.

Ce projet a été construit sur l'emprise foncière d'une ancienne école japonaise pour un montant total de 8 millions d'euros.

Dans un environnement climatique très contraignant, la conception de ce bâtiment a été menée avec une démarche bioclimatique rigoureuse, qui a consisté principalement à limiter fortement les apports solaires, le geste le plus visible étant la création d'une ombrière monumentale au-dessus de la cour de récréation dont le dessin constitue désormais l'identité architecturale du site.



ÉCOLE MATERNELLE, LYCÉE FRANÇAIS LOUIS-MASSIGNON, ABU DABI, EMIRATS ARABES UNIS

Des chantiers qui se poursuivent

De nombreux projets sont en cours de restructuration et d'appels d'offres pour la réalisation des travaux. Ils vont donner lieu à des débuts de chantier dans le courant du second semestre 2019.

Des projets en phase d'étude

Des projets sont en phase d'études préalables, phase qui doit permettre de vérifier la faisabilité technique, administrative et financière des projets et de définir précisément la nature des besoins à satisfaire.

Une architecture bioclimatique à l'école maternelle du Lycée français de Madrid

Ce bâtiment lumineux de 4 300 m² vise à accueillir plus de 500 élèves de la petite section à la grande section de maternelle. Il a été inauguré le 1^{er} avril 2019 par M. Yves Saint Geours, ambassadeur de France en Espagne et M. Olivier Brochet, directeur de l'AEFE, sur le site de Conde de Orgaz du lycée français de Madrid.

Patios intérieurs, dispositifs de protection solaire et de ventilation naturelle, matériaux réemployés, eaux recyclées : la conception du bâtiment a été pensée afin d'apporter des solutions passives aux problématiques de confort d'été comme d'hiver et de limiter au maximum les consommations énergétiques. Un effort particulier a en outre été porté sur le choix de matériaux naturels : béton brut, faux plafonds en fibre de bois, mobilier contreplaqué en bouleau, sol en linoléum naturel. Tous ces éléments ont permis d'obtenir le label « haute qualité environnementale » (HQE), avec la mention « excellent ».

Le service immobilier accompagne les établissements et les porteurs de projets

Les conditions matérielles d'installation d'un établissement scolaire sont en effet très importantes pour les élèves et les personnels. La qualité des espaces est déterminante pour stimuler et favoriser les apprentissages et les élèves doivent se sentir bien dans les locaux qui, en plus d'être fonctionnels, doivent être accueillants et confortables. Le service immobilier a donc accompagné durant cette année scolaire de nombreux porteurs de projet dans leur démarche de développement ou de création de nouveaux établissements. L'assistance apportée a concerné la définition des besoins à satisfaire, la mise au point des programmes techniques et fonctionnels, l'examen des plans du projet et le montage de l'opération.

L'action de l'Agence ne se limite pas aux seuls EGD. Cette expertise est également à la disposition de tous les établissements conventionnés et partenaires qui souhaitent s'engager dans un projet immobilier.

Les élèves

acteurs de la vie du réseau

La mobilisation des élèves du réseau lors de la COPVAL 2019 : une initiative pédagogique d'envergure à la hauteur des enjeux pour la planète

Les 3 et 4 avril 2019 s'est déroulée la 4^e édition de la COPVAL à Valence (Espagne). Organisée par le Lycée français de Valence, elle a rassemblé près de 130 élèves de seconde de dix-sept lycées français du pourtour méditerranéen pour un vaste jeu de rôle consistant en des négociations internationales à la manière de la COP 21.

Les élèves, commissaires d'un pays, ont négocié avec leurs homologues d'autres pays pour faire passer des résolutions.

La COPVAL 2019 a été marquée par la présence et la contribution de Nicolas Hulot et du spécialiste de la biodiversité Gilles Bœuf.

« En vous écoutant, je faisais un rêve, a dit Nicolas Hulot : vous transporter dans les enceintes des Nations unies et que toutes vos préconisations puissent être mises en œuvre. Et en même temps je me disais, c'est quand même le comble, parce que maintenant, c'est le monde à l'envers, ce sont les enfants qui sont là pour faire l'éducation des parents. »

L'extension du dispositif d'échanges Agora-ADN-AEFE

Deux élèves, deux lycées, deux pays, une expérience !

ADN-AEFE est le programme d'échanges scolaires de l'AEFE. Dispositif unique parmi les établissements d'enseignement internationaux, il permet aux élèves volontaires scolarisés en classe de seconde de partir plusieurs semaines dans un autre établissement français à l'étranger ou en France. Ils bénéficient ainsi d'un environnement sécurisant, d'une immersion linguistique et culturelle, avec le français comme langue commune, tout en continuant à suivre leur programme scolaire.

Pour l'année scolaire 2018/2019 112 établissements du réseau dans 60 pays ont participé au dispositif. Tous les continents sont représentés. Sept établissements français ont intégré ce programme, parmi eux le lycée international de l'Est parisien (LIEP) et le lycée international de Saint-Germain-en-Laye. 502 élèves ont effectué un échange en duo ou en solo avec un taux maximal de satisfaction de la part des élèves et des parents. Le seul bémol reste la mixité puisque 64% des élèves qui se sont inscrits au programme sont des filles.



LYCÉE FRANÇAIS JULES-VERNES, JOHANNESBURG, AFRIQUE DU SUD



Focus sur...

La cérémonie de sortie des boursiers Excellence-Major Promotion 2014 -2019

La traditionnelle réception d'hommage aux boursiers Excellence-Major après cinq années d'études dans l'enseignement supérieur français s'est déroulée au Quai d'Orsay le 17 juin 2019, en présence du secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne. Ces brillants étudiants étrangers biculturels et polyglottes issus des lycées français du monde, constituent un vivier de talents pour les entreprises tournées vers l'international. Parmi ces entreprises, le groupe TOTAL a signé une convention avec l'AEFE pour financer cinq bourses Excellence-Major supplémentaires dès la rentrée prochaine.

« *On se sent considéré* »... a confié l'un des boursiers Excellence-Major après que le secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne les ait remerciés pour avoir fait « *le choix de la France* ». Hôte particulièrement chaleureux des boursiers Excellence-Major, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a commencé son allocution par ces mots :

« *Les stars ce soir, c'est vous. On est très heureux de vous accueillir ici au Quai d'Orsay, cette maison de la France qui rayonne* ».

« *Vous illustrez à la fois l'attractivité de notre culture et de notre modèle éducatif, par le choix qu'ont fait vos familles d'une éducation à la française, l'universalité de notre réseau, par la diversité de vos nationalités et de vos pays d'origine, la qualité de nos établissements, par l'excellence de vos parcours, et l'ouverture internationale de notre enseignement supérieur enfin, par votre volonté de rejoindre la France après le baccalauréat* » a notamment déclaré Olivier Brochet.

La table ronde organisée cette année sur la thématique « Les talents à l'international, un atout pour le développement des entreprises françaises » a rassemblé anciens élèves, entrepreneurs, dirigeants d'entreprise ; Line RIFAI, ancienne élève du Collège protestant français de Beyrouth et boursière Excellence-Major, journaliste à FRANCE 24 a animé les débats.







EXPERTISE, RESSOURCES HUMAINES ET PÉDAGOGIE

Les femmes et les hommes qui sont au service de ce réseau mondial participent à la réussite des établissements dans leur ensemble. Durant toute l'année, ils se sont mobilisés pour faire vivre ce réseau et le rendre toujours plus dynamique pour la réussite de tous les élèves.



**EXPERTISE, RESSOURCES
HUMAINES ET PÉDAGOGIE**

Les personnels :

acteurs du réseau d'enseignement français à l'étranger

Au cœur du projet éducatif de l'établissement, se trouvent les personnels de direction et les personnels enseignants ainsi que les personnels non enseignants qui travaillent de concert pour la réussite de tous les élèves.

Les personnels de direction et d'encadrement

Les personnels de direction assurent le pilotage des établissements tant sur le plan pédagogique qu'administratif. Véritables managers de leur établissement, souvent très éloignés de la France, les chefs d'établissement sont des référents sur le plan pédagogique, chargés d'animer l'équipe pour développer des projets innovants et attractifs.

Ils exercent leurs fonctions sous l'autorité de l'Ambassadeur, en étroite collaboration avec l'Agence et le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade. Lors de la prise de poste ils doivent analyser finement le contexte local afin de réussir la bonne intégration de l'établissement.

Le séminaire annuel des personnels d'encadrement recrutés par l'Agence pour exercer de nouvelles missions dans le réseau des lycées français du monde à la rentrée 2019 s'est tenu au mois de mai à Paris. Les participants étaient au nombre de 113 : inspecteurs de l'éducation nationale (IEN), proviseurs, proviseurs adjoints, principaux de collège, directeurs d'école ou encore directeurs administratifs et financiers. Un tiers d'entre eux partait pour une 2^{ème} mission à l'étranger.

Les personnels enseignants et non-enseignants

Au-delà des tâches d'enseignement proprement dites, les personnels enseignants de l'AEFE s'impliquent très fortement dans la vie pédagogique et éducative.

Tous les personnels recrutés par l'AEFE bénéficient de dispositifs d'accompagnement et de formation afin de garantir les meilleures adaptations au poste de travail ainsi qu'un enseignement de qualité et adapté aux spécificités du réseau.

Le recrutement des personnels enseignants expatriés

La campagne pour les 145 postes disponibles a permis de recueillir 1470 candidatures.

439 entretiens de recrutement ont été nécessaires. Suite à l'acceptation des intéressés le recrutement a été finalisé après agrément du poste diplomatique et accord de détachement du MENJ. Un seul poste est resté non pourvu à l'issue de la procédure de recrutement faute de candidats ayant le profil recherché pour un poste d'Enseignant Expatrié à mission de conseil pédagogique du second degré en Arabe.

Le recrutement des personnels résidents.

Pour la rentrée 2018, 457 postes ont été pourvus. Le recrutement des résidents s'effectue, pour 30 pays, par le biais d'une application informatique dédiée, développée à l'origine pour les pays à fort vivier tels que le Maroc et l'Espagne. Il s'agit d'une application de gestion des candidatures permettant à chacun des utilisateurs d'optimiser et de faciliter les phases de saisie et de traitement des dossiers.

Cette plateforme permet aux candidats de postuler en ligne, aux établissements et aux SCAC de préparer les commissions consultatives paritaires locales en obtenant un classement des candidatures et à la DRH de l'AEFE, d'avoir une vision globale des candidatures sur les postes de résidents.

12 221 dossiers ont été saisis sur l'application et 5671 ont été reçus par les établissements et les SCAC. A noter que les pays utilisateurs de l'application représentent 59 % des postes vacants ou susceptibles d'être vacants.

La formation des personnels

La formation continue des personnels issus de tous les établissements est au cœur des missions de l'Agence pour garantir la qualité de l'offre éducative. Elle est prodiguée en présentiel, à distance ou dans des modalités hybrides.

La formation continue

L'AEFE organise la formation continue des personnels de son réseau, à travers plusieurs dispositifs de formation.

Elle permet ainsi le développement de compétences spécifiques (notamment disciplinaires en contexte de réforme des programmes) et transversales (usage du numérique, prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers, etc.) ainsi que l'adaptation à l'emploi (en particulier des personnels nouvellement nommés).

Un plan régional de formation est construit dans chaque zone et prend en compte :

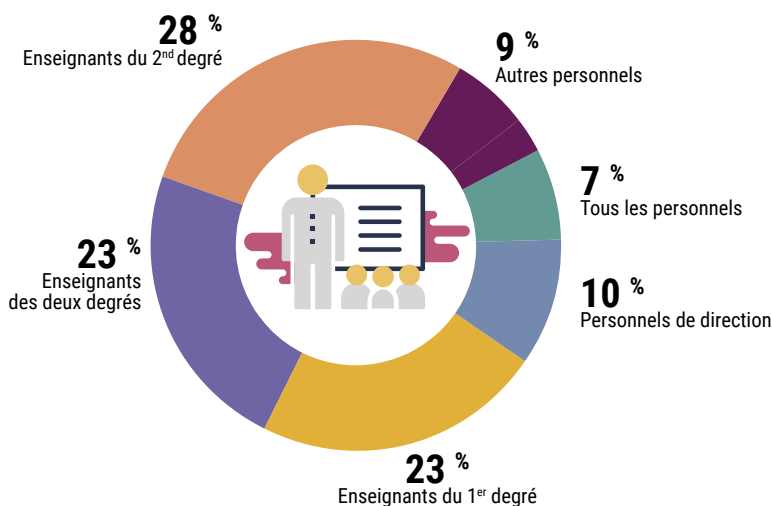
- les besoins de formation des personnels ;
- les orientations fixées par le Plan d'Orientation Stratégique de l'AEFE ;
- les priorités du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

Le service pédagogique accompagne les établissements pour l'élaboration de leurs plans de formation continue, procède à l'expertise pédagogique des propositions de formation avant leur validation et leur mise en œuvre. Il procède également à leur évaluation en fin d'exercice pour actualiser le cadrage donné l'année suivante.

En 2018-2019, l'offre de formation continue dans le réseau a représenté 1187 formations (en présentiel, hybrides ou à distance), qui ont touché 18 786 stagiaires, dont 21,13% de personnels non enseignants. La part des personnels de droit local parmi les inscrits est croissante, représentant 73% des inscrits (+2,6% par rapport à 2017-2018).

Un effort particulier en matière de formation est réalisé à l'attention des personnels enseignants non titulaires afin de les familiariser avec les valeurs véhiculées par la pédagogie à la française et les spécificités de l'enseignement français.

RÉPARTITION DES FORMATIONS EN 2018-2019 en fonction des catégories de personnels



1) Les formations AEFE-MENJ

Elles complètent les plans de formation continue et s'adressent aux enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés, français et étrangers, qui exercent dans le réseau AEFE. Elles accompagnent la mise en œuvre des orientations prioritaires de la politique éducative de l'AEFE et l'actualisation des connaissances sur des problématiques spécifiques. Ces formations AEFE-MENJ accueillent, chaque année, 120 enseignants (60 pour le 1^{er} degré et 60 pour le 2nd degré) en quatre sessions de 10 jours pour 30 stagiaires chacune, durant lesquelles les professeurs ont la possibilité d'observer des pratiques de classes dans les établissements des académies qui les reçoivent en France.

2) Les formations en partenariat avec le CNED

Ces modules préparent, à distance, les enseignants et les personnels administratifs aux concours de l'Éducation nationale.

3) Les formations co-organisées avec des universités

En 2018, l'AEFE a continué à participer au développement d'un institut de formation au Liban aux côtés de l'AFLEC et de la MLF, en partenariat avec l'université de Clermont-Auvergne. Cet institut assure depuis 2017 la formation continuée de personnels déjà en poste depuis plusieurs années.

L'AEFE a également offert l'opportunité à une première cohorte d'enseignants expatriés à mission de formation du 2nd degré de préparer le Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (Caffa) hors académie en un an, dans les zones Europe et Maghreb-est Machrek. Cette possibilité a été formalisée par une convention avec le MENJ, l'académie de Nancy-Metz, l'université de Lorraine et l'Espé de Lorraine. 18 candidats identifiés par une commission d'Inspecteurs disciplinaires et référents de zones du service pédagogique de l'agence ont ainsi bénéficié d'une formation à distance adossée à une maquette de master « ingénierie de formation ». L'expérimentation doit être reconduite en 2019/2020 pour une deuxième cohorte, avec un élargissement à la zone Amlanord.

Le suivi des activités des enseignants expatriés : EEMCP2 et EMFE

Les IA-IPR sont chacun référents d'une zone, en lien avec l'IEN en résidence. Ceci permet un pilotage de proximité des formateurs : développement professionnel, adaptation des formations à la zone, réponse à des besoins d'établissement.

349 EEMCP2 travaillent sous l'autorité des inspecteurs dans les 16 zones de formation. Ils approuvent la construction des plans de formation, apportent une expertise pédagogique auprès des chefs d'établissement, contribuent à la formation des personnels, y compris de droit local, et organisent l'animation pédagogique dans les établissements des zones où ils sont affectés. Véritable relais des inspecteurs, ils sont désormais systématiquement réunis à Paris pour des séminaires à l'intention des formateurs du second degré (16 séminaires).

Le pilotage des CPA-IEN et des EMFE, quant à lui, est réalisé par l'IEN en résidence.

Les lettres de mission des enseignants formateurs ont été revues. Les décharges horaires d'enseignement ont été augmentées afin de renforcer le volume horaire de formation disponible dans toutes les zones. Un bilan d'activité et une enquête chiffrée de fin d'année permettent de mesurer l'activité globale des EEMCP2, le poids de chacune de leur mission, la contextualisation et la spécificité des zones d'implantation. Ce dernier indicateur permet d'ajuster les décharges avec finesse. Le bilan des missions des CPA-IEN et des EMFE est pour sa part réalisé en zone, sous l'égide de l'IEN en résidence, et transmis au service pédagogique.

La formation des personnels aux pratiques éducatives en orientation

Les missions de formation du service d'orientation et enseignement supérieur dans le réseau ont vocation à accompagner les personnels des établissements dans leurs pratiques éducatives en orientation.

Elles permettent ainsi de :

- Vérifier que chaque établissement inclut, dans son projet triennal, un volet orientation et formule des recommandations pour son adaptation au contexte local ;
- Evaluer l'agencement des espaces orientation des CCC et leur dotation en ressources de manière à promouvoir efficacement l'enseignement supérieur français et formuler des recommandations pour l'animation de cet espace et la mise à jour de l'information qu'il offre aux élèves et aux familles ;
- S'assurer que le parcours d'information et d'orientation (Parcours Avenir) de l'élève est mis en œuvre de façon effective et cohérente de l'entrée au collège jusqu'à la classe terminale ;
- Former les PRIO, les enseignants et proviseurs-adjoints aux pratiques éducatives en orientation pour leur permettre d'assurer les missions qui leur sont confiées ;
- Valoriser l'enseignement supérieur français en animant des conférences au bénéfice des élèves et des parents, et en renforçant le dialogue entre les ACE et ACU des SCAC et les personnels des établissements.

Le SORES forme les personnels et organise des actions auprès des élèves et leurs familles.

Depuis janvier 2018, les modalités de gestion des actions et initiatives en orientation ont été intégrées au projet géré dans la mutualisation. Dans ce cadre, a été désigné, au sein de chaque zone géographique du réseau de l'AEFE, un proviseur adjoint référent en orientation (PARO).

Mi-janvier 2019, un an après la création de la fonction, le SORES et les PARO disposent de suffisamment de recul pour dresser un premier bilan, favoriser des échanges de bonnes pratiques et approfondir la collaboration entre tous les acteurs. Un séminaire les a rassemblés dans les locaux parisiens de l'AEFE et au lycée Buffon et a permis d'affiner encore les contours de la mission.

Les personnels de droit local

Plus de quinze mille personnels de droit local exercent dans les établissements en gestion directe et conventionnés du réseau. Ils bénéficient de la formation continue mise en place dans le réseau.

Un guide de gestion des personnels de droit local, complété par un modèle de contrat de travail et de règlement intérieur, est diffusé auprès de toutes les équipes de direction des lycées.

Le dispositif complet de gestion des personnels de droit local, qui a été élaboré en parfaite concertation avec les représentants des personnels du réseau, constitue un outil de gouvernance et de gestion des ressources humaines mis à disposition des équipes de direction et des comités de gestion afin de les aider dans le management de leur établissement.



Pour plus d'informations :

GUIDE DE GESTION DES PERSONNELS DE DROIT LOCAL :
tinyurl.com/guide-gestion-personnels-droit



EXPERTISE, RESSOURCES HUMAINES ET PÉDAGOGIE

La gestion administrative et financière des personnels

Le bureau de la gestion administrative et financière a géré entre septembre 2018 et août 2019 de lourds dossiers liés à des évolutions réglementaires. Le bureau de la gestion administrative au sein de la direction des ressources humaines a travaillé, en qualité de maîtrise d'ouvrage, sur tous les projets réglementaires qui impactent la paye et l'outil MAGE.

L'application du décret 2019-133 du 25 février 2019 à compter du 1^{er} janvier 2019 a demandé des développements sur ETR, l'outil de paie de la DSFIPE, et sur MAGE. Le paiement des heures supplémentaires effectives a dû être suspendu dans l'attente des développements informatiques nécessaires. Le versement des heures supplémentaires annuelles a pu, quant à lui, être poursuivi.

La mobilisation des gestionnaires sur toutes les problématiques de paie est un enjeu fort de l'Agence. Elle permet d'éviter des situations délicates et de répondre au plus près des attentes des personnels.

La poursuite de la mise en œuvre de PPCR

Dans le prolongement des premières opérations réalisées en 2017, le volet PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) a cette année porté sur le transfert primes points. Il a été réalisé sur la paie de mai 2019, avec effet au 1^{er} janvier 2019 pour les personnels exerçant dans le réseau par un travail de mise à jour de chaque grille indiciaire et une prise en compte pour chaque agent du nouvel indice de paie.

Les nouvelles missions reprises par le bureau de la gestion administrative

Deux nouvelles missions ont été confiées à la DRH/GA : la prépaie des agents des services centraux et la gestion du service civique. Les deux gestionnaires de la DRH/GA qui ont repris cette activité auparavant gérées par le BRH ont bénéficié d'une formation sur le logiciel utilisé pour cette prépaie ainsi que d'un accompagnement de la part du BRH.

Depuis décembre 2018 la DRH/GA a en charge la campagne et le suivi des volontaires du service civique dans les établissements en gestion directe. La prise en main de ce suivi s'est faite par le recueil des contributions des établissements pour le rapport d'activité de l'année 2018 et sa synthèse en un rapport global au titre de l'AEFE.

La campagne de renouvellement de détachement

Les tensions croissantes constatées sur la disponibilité des enseignants dans le 1^{er} et le 2nd degré continuent d'impacter très fortement la gestion des dossiers de détachement mais également celle des renouvellements de détachement. La DRH/GA a poursuivi la gestion individualisée des demandes de renouvellements de détachement, en lien avec chaque agent concerné, son établissement d'exercice et les bureaux concernés du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Sur les 69 avis défavorables de renouvellement de détachement initialement émis, 64 personnels ont vu leur renouvellement finalement accordé après recours et 5 se sont vus opposer un refus définitif.



Focus sur...

L'égalité femme/homme dans le réseau

L'égalité est une valeur de la République portée par l'Agence, en premier lieu dans l'exercice de son cœur de métier, l'enseignement. En effet, dans les établissements du réseau, un travail est réalisé au quotidien pour mettre en œuvre l'égalité entre les filles et les garçons et lutter contre les stéréotypes. Belle illustration de cet engagement, c'est l'école Molière de Casablanca (Maroc) qui a remporté l'un des six prix du concours « Zéro Cliché pour l'égalité filles-garçons » organisé par le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information, service du réseau Canopé, opérateur du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse), et labellisé "Sexisme, pas notre genre !". L'AEFE veille à ce que la pratique sportive soit aussi un vecteur de respect mutuel. Ainsi les équipes des Jeux Internationaux de la Jeunesse (JIJ) de juin 2019 au Liban étaient paritaires, composées de trois filles et de trois garçons.

Cette vigilance est particulièrement accrue au moment de l'orientation : le SORES développe des outils d'information pour promouvoir davantage d'égalité dans le choix des filières. Ainsi, afin de promouvoir la présence des filles dans les filières scientifiques et technologiques, l'AEFE et l'association « Elles bougent ! » ont signé une convention

le 8 mars 2017. Elle permet de faire connaître le parcours de femmes scientifiques (les « marraines ») et d'organiser des visites de sites industrielles pour les jeunes filles du réseau.

En termes d'égalité professionnelle femmes-hommes au siège et dans le réseau, il existe des marges de progression à l'Agence. En poste depuis le 4 mars 2019, le nouveau directeur a affirmé dès le 8 mars, dans un message publié sur le site de l'AEFE, sa volonté que l'AEFE obtienne le label AFNOR égalité professionnelle femmes-hommes. Ce projet très exigeant va permettre de créer une dynamique positive tant au siège que dans le réseau. Un premier partage d'expérience a eu lieu le 20 juin entre l'AEFE et le MEAE, qui a obtenu le label en 2017 pour 4 ans. Le label va favoriser un dialogue social constructif et constituer également un guide en termes de méthodologie. Ce sera un outil d'émulation permettant de renforcer toujours davantage l'égalité des droits et de créer un effet de levier.

« Ce sera l'occasion de dresser un état des lieux et de bâtir, toutes et tous ensemble, un grand projet pour notre avenir » a affirmé Olivier Brochet.



Focus sur...

les élections professionnelles avec le bureau Conseil, Appui et Dialogue social (CADS)

L'action du CADS en fin d'année 2018 a été largement consacrée à l'organisation et à la tenue des élections professionnelles le 6 décembre 2018. L'implication de collègues d'autres bureaux de la DRH a permis aux élections professionnelles de se tenir dans de bonnes conditions le 6 décembre 2018. Temps fort dans la vie de l'Agence et de la DRH, les élections professionnelles ont vu 6 organisations syndicales déposer leur candidature. 9 réunions avec les organisations syndicales (8 réunions de préparation et 1 réunion de bilan) ont été organisées.

Plusieurs élections se sont tenues concomitamment : élections au comité technique, élections aux 5 commissions consultatives paritaires centrales (CCPC), élections aux commissions consultatives paritaires locales (CCPL) dans 96 pays différents (228 établissements concernés).

11 421 électeurs étaient inscrits aux élections du comité technique. Le taux de participation a été de 58% en hausse de 4 points par rapport à 2014.

6 272 électeurs ont été inscrits aux élections des CCPC. Le taux de participation a été de 61% en hausse de 5 points par rapport à 2014.

59 personnes ont été sollicitées pour les opérations de dépouillement sur 2 jours (6 et 7 décembre 2018).

Plus de 1 200 mails et courriels formels ont été échangés principalement avec les COCAC, les établissements, et les organisations syndicales.

Le cout global de l'organisation de ces élections professionnelles, soutenue via un marché public est estimé à environ 98 K€ (environ 56 K€ pour l'impression et 42 K€ pour l'acheminement).

CCPC	ELECTEURS				ORGANISATIONS SYNDICALES							Taux de participation 2018
	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMES	FSU	UNSA	Sgen-CFDT	SUD Education	SNALC-SNE (FGAF)	FNEC FP-FO	TOTAL	
A	680	404	6	398	252	25	50	25	37	9	398	59%
B	2 859	1 693	26	1 667	1 205	98	164	90	81	29	1 667	58%
C	2 203	1 380	32	1 348	813	371	82	44	18	20	1 348	61%
D	284	198	11	187	12	128	25	0	1	21	187	66%
E	246	152	12	140	27	76	23	6	5	3	140	57%
TOTAL 2018	6 272	3 827	87	3 740	2 309	698	344	165	142	82	3 740	60%
		61,02%	2,27%	97,73%	61,74%	18,66%	9,20%	4,41%	3,80%	2,19%	100%	

Sur 92 pays avec une CCPL, les organisations syndicales sont représentées de la sorte :

FSU représenté dans	86 pays	soit 93 % des pays
UNSA représentée dans	24 pays	soit 26 % des pays
SGEN CFDT représenté dans	24 pays	soit 26 % des pays
FO représenté dans	1 pays	soit 1 % des pays
SNALC représenté dans	6 pays	soit 6 % des pays
SUD EDUCATION représenté dans	2 pays	soit 2 % des pays

Agence pour
l'enseignement
à l'étranger

DES PROJETS QUI RASSEMBLENT

excellence | rayonnement | innovation



SORBONNE
UNIVERSITÉ



aefe

Rencontre internationale
13, 14 et 15 mai 2019 à Paris



Ambassadeurs en herbe
7^{ème} édition

SCIENCES ET SOCIÉTÉ :
LE MONDE



Le rôle des inspecteurs

Le service pédagogique de l'AEFE est composé d'un coordonnateur des dix-sept inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) de zone pour le 1^{er} degré - référent pour les élèves à besoins éducatifs particuliers – et d'une équipe 11 IA-IPR (inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux) pour l'enseignement secondaire. Les spécialités de cette équipe d'IA-IPR sont les suivantes : anglais, arabe, éducation physique et sportive, espagnol, français et lettres, histoire et géographie, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique et chimie, établissement et vie scolaire.

Certains de ces IA-IPR assurent en outre des fonctions de référents pour d'autres disciplines ou domaines (sciences économiques et sociales, éducation artistique, langues vivantes, philosophie, technologie, ISN et numérique...). Ils sont tous référents pour une ou plusieurs zones géographiques.

La formation des formateurs

Durant cette année scolaire les inspecteurs ont également organisé trois sessions de formations à Paris pour les 349 EEMCP2 « enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique 2nd degré ». Accompagner la mise en œuvre de la réforme du lycée devant aboutir au nouveau baccalauréat 2021 a été le thème principal.

Se former soi-même, dans l'échange, l'interaction et la coopération, pour mieux former les autres. Voilà, en résumé, l'esprit de la série de séminaires d'enseignants formateurs organisés entre janvier et mars à l'AEFE pour préparer le déploiement dans le réseau de la réforme du lycée et du baccalauréat. 38 EEMCP2 de SVT, issus de toutes les zones du réseau AEFE, 37 enseignants-formateurs en physique-chimie, 26 des EEMCP2 de mathématiques ont participé aux séminaires parisiens.

L'accompagnement dans la démarche d'homologation

Les établissements homologués bénéficient d'un accompagnement régulier (formation continue des personnels, missions d'expertise) pour garantir leur excellence. Ce soutien au pilotage privilégie les démarches d'auto-évaluation pour analyser et fédérer, sous la direction du chef d'établissement, la communauté éducative autour d'un projet partagé au service de la réussite de tous.

Cet accompagnement représente
202 MISSIONS :

- 38 missions d'homologation
 - 35 missions 1^{er} degré
 - 3 missions 2nd degré
- 30 missions d'extension
 - 11 missions 1^{er} degré
 - 19 missions 2nd degré
- 134 missions au suivi
 - 75 missions 1^{er} degré
 - 59 missions 2nd degré



**EXPERTISE, RESSOURCES
HUMAINES ET PÉDAGOGIE**

L'école de la confiance

44

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018/2019

L'Agence met en œuvre une politique pédagogique innovante au profit des établissements du réseau qui concilie respect des programmes de l'Éducation nationale et ouverture à la langue, à la culture dans le respect de la réglementation du pays d'accueil.

L'école maternelle

L'école maternelle revêt pour le réseau un enjeu majeur de développement et de rayonnement. Elle constitue une des grandes priorités pédagogiques et verra son importance renforcée dans les plans de formation. 2019 sera l'occasion de mettre en valeur cet atout majeur de l'enseignement français lors de la 3^{ème} édition de la Semaine des lycées français du monde. Au cœur de l'action pilotée par les 17 IEN du réseau, la mobilisation des équipes pédagogiques vise à faire partager les objectifs de sécurisation affective de l'enfant, de préparation aux apprentissages scolaires et d'établissement de conditions de son éveil plurilingue. La valorisation de notre cycle 1 s'appuie sur les cinq domaines du programme de 2015. Elle est portée par une volonté collective d'innovation et exige un pilotage pédagogique solide pour accompagner le changement en matière d'apprentissages précoces des langues étrangères et l'acquisition de la langue française pour des publics aux profils divers, peu ou pas francophones.

Le parcours Langues dans le réseau

La politique des langues vise à promouvoir la maîtrise du français, la connaissance du pays hôte et le développement du plurilinguisme. Ces trois objectifs sont déclinés en parcours langues pour les élèves du réseau. Le développement rapide des sections internationales (169 à la rentrée 2019), du primaire jusqu'à la terminale, permet de constituer des parcours complets et diplômants (DNBi en 3^e et OIB en terminale). Afin de compléter le parcours en SELO (section européenne ou de langue orientale) qui n'existe qu'au lycée, l'AEFE propose aussi des parcours adaptés et renforcés en langues étrangères (PARLE) permettant une plus grande exposition à la langue par le développement des EMILE (enseignement d'une matière intégrée en langue étrangère- Discipline non linguistique) en primaire et la discipline non linguistique (DNL) au collège.

À la rentrée de septembre 2019, le réseau comprend 169 sections internationales. Le nombre de SI a progressé de 64% en 4 ans (+128% pour les SI anglophones). Le primaire connaît une progression rapide du nombre de SI mais c'est au collège qu'elles sont les plus nombreuses.

Ces sections internationales sont implantées dans 85 établissements et 41 pays.

25 établissements proposent aujourd'hui un parcours complet en section internationale du CP à la terminale, offrant ainsi une double diplomation (DNB internationale et Option Internationale du Baccalauréat).

C'est au Maroc qu'il y a le plus de sections internationales en langue arabe. L'anglais arrive ensuite en 2^{ème} position dans les pays européens et en Asie.



Focus sur...

Le lycée français de Barcelone dans la dynamique d'inclusion

Le LFB a travaillé sur la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers de façon concertée avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Fort de la présence d'un service de santé scolaire et d'une association des parents d'élèves dynamique et engagée, il a pu retravailler des points importants comme l'accompagnement et l'information des familles dans le signalement, le dépistage et la compréhension des troubles ou handicap des élèves. Les familles se sentent aujourd'hui davantage écoutées, rassurées et accompagnées dans la durée.

Très vite est apparue la nécessité de la formation pour tous. Pour cela, l'équipe de direction et l'équipe pédagogique ont travaillé sur ces points avec Guylène Esnault, conseillère culturelle adjointe et Giuseppe Innocenti, IEN de la zone Europe Ibérique. Un premier événement de la semaine « Vis ma vie de Dys » a eu lieu avec pour objectif de se mettre dans la peau d'un élève à besoin éducatif particulier. Tous les personnels sont concernés par cette action de formation : enseignants, professeurs référents, équipe de direction, accompagnants d'élèves en situation de handicap, parents d'élèves mais aussi ... élèves de 5^e et délégués élèves. L'établissement travaille également à la professionnalisation des accompagnants d'élèves en situation de handicap. Des formations diplômantes leur sont proposées par l'APE dans lesquelles les équipes du LFB interviennent.

Afin d'améliorer la qualité de l'école inclusive, les équipes du LFB travaillent sur le guide d'aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap « Qualinclus ».

La politique sportive du réseau

En complément des cours d'éducation physique et sportive, les établissements sont encouragés à proposer à l'ensemble des élèves du réseau, de nouveaux dispositifs sportifs à la rentrée de septembre 2019. Les nouveautés ont été :

➤ L'ouverture de 8 Sections Sportives Scolaires.

L'objectif est de permettre aux élèves motivés par la pratique d'un sport de pouvoir s'entraîner en parallèle des cours d'enseignement général. Il s'agit d'un triple projet scolaire, sportif et citoyen (le sport santé).

➤ 74 établissements ont mis en place l'enseignement optionnel d'EPS pour les élèves de lycée.

L'objectif pour les élèves, est de découvrir de nouvelles activités sportives et artistiques par le prisme de thématiques liées au monde du sport.

➤ La labellisation des établissements « Génération 2024 ».

Dans le cadre des futurs jeux Olympiques de Paris en 2024, ce label est le témoin de l'engagement des établissements à afficher clairement un pilotage éducatif sportif. Début juillet 2019, 17 lycées français à l'étranger avaient répondu favorablement à cette proposition pour la rentrée 2019.

Parallèlement à cette offre, la mission sport de l'AEFE accompagne la mise en place des ligues AEFE UNSS en partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) conformément aux orientations de la convention signée en 2017. Ces ligues ont pour vocation de fédérer dans chaque zone les associations sportives créées dans les établissements. Des pratiques sportives et culturelles diversifiées sont proposées aux élèves en incluant aussi la formation aux responsabilités mises en avant dans le programme « Génération 2024 » soutenue par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, le ministère des Sports et le comité d'organisation des JOP Paris 2024. Depuis la rentrée 2018, les 16 zones se sont emparées de ce projet. 3 ligues se sont créées. De nouvelles verront le jour au cours de la future année scolaire (2019-2020).

En 2018-2019, près de 90 rencontres sportives, dont 30 soutenues par la mission Sport de l'AEFE, ont eu lieu sur l'ensemble du réseau.

Lors de ces manifestations, des formations élèves sont mises en place avec l'appui de l'UNSS. C'est une plus-value importante dans le parcours de chaque élève qui pourra les valoriser à l'oral du DNB ou dans Parcoursup.



JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE, ÉDITION 2019, LIBAN



L'excellence éducative à travers les projets pédagogiques

Ambassadeurs en herbe

Le projet se fonde sur les pratiques d'oral sous la forme de joutes oratoires plurilingues. Les élèves, du primaire au lycée, doivent développer des compétences de médiation linguistique et culturelle autour de problématiques internationales d'actualité. En 2018-2019, le thème de l'Action Pédagogique Ambassadeurs en herbe était « Sciences et société : le monde en 2050 ? ». Les jeunes ont travaillé sous le parrainage de scientifiques renommés, le généticien Marc Peschanski et la climatologue Valérie Masson-Delmotte.

127 établissements issus de 108 villes dans 73 pays ont participé, organisant des rencontres par établissement, pays et zones.

La finale internationale s'est déroulée à la Sorbonne Université – Campus Pierre et Marie Curie les 13, 14 et 15 mai 2019. 50 jeunes ambassadeurs en herbe, accompagnés d'une trentaine d'enseignants et des familles se sont retrouvés ainsi à Paris avec cinq élèves de l'Ecole internationale Victor Hugo (Paris 15^e). Sept élèves web reporters du lycée français Jules Verne de Guatemala et du lycée français Liberté de Bamako ont suivi l'intégralité du dispositif.

Dans leurs synthèses des débats, les jeunes ambassadeurs en herbe ont interpellé les adultes en donnant leur vision d'un monde meilleur en 2050, au vu des connaissances scientifiques actuelles.

Orchestre des lycées français du monde

L'Orchestre des lycées français du monde, parrainé par l'Orchestre philharmonique de Radio France, réunit chaque année depuis 2015 les jeunes talents musicaux des lycées français. Un chœur international l'accompagne, issu de plusieurs chorales d'établissements et, pour la première fois une formation au chant choral pour les enseignants a été ajoutée au projet.

Ce dispositif unique qui fait travailler 70 jeunes musiciens pendant plusieurs mois dans leurs établissements avant de les réunir, témoigne d'un savoir-faire pédagogique exceptionnel.

Radio France est très présente dans l'accompagnement du projet et joue un rôle essentiel dans la réussite du grand concert final de chaque saison. Cinq musiciens du prestigieux Orchestre Philharmonique de Radio France, véritables tuteurs des instrumentistes, participent aux répétitions et guident les jeunes dans leur apprentissage des œuvres tout au long de l'année scolaire.

L'Orchestre des lycées français du monde et le chœur illustrent les qualités du réseau éducatif français à l'étranger : excellence, plurilinguisme et francophonie, innovation, ouverture sur le monde et portés par les valeurs universelles humanistes.

Jeux internationaux de la jeunesse

Les Jeux Internationaux de la Jeunesse 2019 se sont déroulés au Liban du 19 au 24 juin 2019. Tout un pays s'est mobilisé pour accueillir la 9^{ème} édition sur 4 sites emblématiques du patrimoine libanais. 57 équipes de 36 pays différents et venues des 5 continents se sont affrontées dans une magnifique ambiance autour de challenges sportifs et culturels. 80 jeunes officiels dont 21 reporters internationaux, et 60 enseignants ont accompagné ces jeunes du monde entier dans le partage et leur passion pour le sport. Le seul évènement sportif international de sport scolaire organisé par et pour les élèves.



ORCHESTRE DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE,
GRAND AUDITORIUM DE RADIO FRANCE, PARIS



**EXPERTISE, RESSOURCES
HUMAINES ET PÉDAGOGIE**

Les examens nationaux et concours

48

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018/2019

Cette année encore, les élèves des établissements français à l'étranger se sont distingués par d'excellents résultats lors des épreuves du baccalauréat 2019 ainsi qu'à l'occasion de nombreux concours.

Baccalauréat 2019 : 97,2 % de réussite

Cette année 17 221 élèves des lycées français du monde sur 17 725 ont été reçus avec un taux de réussite de 97,2 %. Parmi les bacheliers, 76,7 % ont décroché une mention, dont 26,7 % mention « très bien », 25,1 % mention « bien », 24,9 % mention « assez bien ». Parmi les candidats, plus de la moitié ont la nationalité du pays d'accueil, 40 % sont français et 10 % sont d'une nationalité tierce.

Les taux de réussite par zone géographique :

AFRIQUE : 95 % (61,5 % de mentions)
AMÉRIQUES : 97,2 % (78,3 % de mentions)
ASIE-MOYEN-ORIENT : 98,4 % (80,8 % de mentions)
EUROPE : 98,5 % (82,1 % de mentions)
MAGHREB-OCÉAN INDIEN : 96,2 % (75,2 % de mentions)

Les taux de réussite par série :

SÉRIE ES : 96,6 % (20,5 % de mentions très bien)
SÉRIE L : 98,5 % (25,8 % de mentions très bien)
SÉRIE S : 97,5 % (32,8 % de mentions très bien)
SÉRIE STMG : 95,5 % (10,6 % de mentions très bien)

Sept nouveaux centres d'examen « baccalauréat » ont été ouverts en accord avec le MENJ ainsi que trois nouveaux centres d'examen « DNB ».

La dématérialisation des copies d'examens

Fort de l'expérience réussie de dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat dans le réseau (2011-2016), une première dans l'éducation nationale française, l'AEFE a lancé en 2018-2019 la première phase du projet de dématérialisation de la correction des copies du Diplôme National du Brevet sur la zone test Asie-Pacifique.

Une session de formation au Lycée français de Shanghai, centre unique de délibération du DNB dans la zone test, a réuni le prestataire Exatech, deux représentants de l'Académie de Montpellier, les chefs d'établissements concernés et certains enseignants afin de présenter le fonctionnement de la dématérialisation.

La dématérialisation des corrections des copies du DNB sera généralisée dans tout le réseau à compter de la session 2019-2020. Il convient de rappeler que le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a expérimenté pour la 1^{ère} fois la correction dématérialisée des copies du baccalauréat, sur le territoire national, lors de la session 2019, avant généralisation du processus en 2020, selon des modalités qui s'inspirent assez largement de la solution développée pour l'AEFE.

L'interopérabilité des systèmes d'information

Corrélativement à la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat dans le réseau, l'AEFE a engagé en 2018-2019 l'important chantier de l'interopérabilité entre les systèmes d'information du MENJ et ceux de l'Agence. L'entrée en vigueur du nouveau baccalauréat, qui mêle étroitement formation et certification, rend plus nécessaire que jamais le recours aux outils numériques du MENJ, et l'attribution d'un INE (identifiant national élève) aux élèves du réseau.

Le Concours général

Concours d'excellence institué en 1744, le concours général des lycées s'est ouvert progressivement à une diversité de disciplines et de profils. Les prix de la 272^e édition du concours général des lycées et des métiers ont été remis le 11 juillet 2019, en Sorbonne. 142 lauréats ont été distingués, dans une cinquantaine de disciplines enseignées dans les lycées généraux, technologiques et professionnels. Huit prix et de nombreuses autres distinctions ont été décernés à des élèves du réseau AEFÉ à l'occasion de cette cérémonie.

Cette année, 1 214 élèves des lycées français de l'étranger issus de 43 pays ont pris part au concours. C'est une proportion (8% des 165 000 candidats) bien supérieure à leur poids relatif dans le système éducatif français. Dans les disciplines du concours général des lycées, 8 prix, 15 accessits et 22 mentions ont été décernés à des élèves représentant 23 établissements du réseau AEFÉ, issus de 15 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Cambodge, Canada, Colombie, États-Unis, Espagne, Italie, Liban, Luxembourg, Maroc, Mexique, Suisse, Tunisie.

Les Olympiades scientifiques

Avec les académies de France, l'AEFE organise pour les lycées français à l'étranger des Olympiades académiques de mathématiques, de géosciences, de physique et de chimie. L'objectif de ces concours prestigieux est de stimuler chez les lycéens le goût de la recherche.

Comme chaque année, les résultats obtenus par les élèves des lycées français du monde ont été excellents :

■ **Mathématiques : 2 200 élèves** au total ont participé à la 19^{ème} édition des Olympiades nationales de mathématiques. Les élèves du réseau AEFÉ ont obtenu des résultats remarquables avec 12 élèves sur 41 qui figurent au palmarès national : trois médailles d'or, cinq médailles d'argent, trois médailles de bronze, et un 2^e accessit. Mateo, Eliott, Yaman, Éloi, Elias et Anna, présents lors de la cérémonie, ont partagé les mêmes motivations : tester leur créativité pour résoudre des problèmes complexes, et leur niveau de maths à l'échelle nationale;



■ **Géosciences : 850 élèves de 87 établissements français à l'étranger** ont participé aux 13^{ème} Olympiades de Géosciences. 21 ont été récompensés et parmi eux, une élève a obtenu la médaille d'or et deux élèves ont obtenu la médaille d'argent.

Paroles de Presse

Ce concours d'éducation aux médias et à la production journalistique est organisé par l'AEFE avec le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), la Mission laïque française (Mif) et Radio France. Pour cette édition 2019, la thématique retenue était celle des sciences. Il s'agissait de faire le portrait d'une personne œuvrant dans le domaine scientifique ou technologique. Le jury, présidé par une journaliste de RFI, a examiné plus d'une trentaine de portraits. **Au total, 12 prix ont été décernés aux établissements.** Le coup de cœur du jury est allé au lycée français Lyautey de Casablanca (Maroc) pour le merveilleux portrait vidéo de Mohammed Mansour « Mansour de l'ombre à la lumière » réalisé par les élèves de première en option « cinéma audiovisuel ».



LES ÉLÈVES REPRÉSENTANT LEUR PAYS AUX JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE, LIBAN

Concours des « Dix mots »

Cette nouvelle édition du concours était consacrée aux différentes formes de l'écrit : « Dis-moi dix mots sous toutes les formes ».

Les élèves avaient à réaliser un travail collectif à la fois littéraire et artistique à partir des dix mots choisis cette année sur la thématique des formes de l'écrit, de la diversité des pratiques d'écritures et des expressions graphiques : arabesque, composer, coquille, cursif/ive, gribouillis, logogramme, phylactère, rébus, signe, tracé. La cérémonie de remise des prix a été marquée par la présence du parrain de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, Riad Sattouf, auteur de bande dessinée et réalisateur français.

6 établissements du réseau ont été récompensés :

le lycée français international Louis-Massignon à Casablanca (Maroc), l'école française internationale de Djeddah (Arabie Saoudite), le lycée français international de Porto (Portugal), l'école française de Ljubljana (Slovénie), l'école internationale des Nations-Unies de New-York (Etats-Unis) et l'école de Battersea à Londres (Grande-Bretagne).

« Je filme le métier qui me plaît »

Ouvert aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, ce concours annuel a pour objectif de mieux faire connaître le monde du travail aux jeunes à travers la réalisation d'un court-métrage de trois minutes présentant un métier de leur choix. Cette année, parmi les 2 412 projets présentés, 768 films ont été retenus en sélection officielle par le jury présidé par l'acteur Jean Dujardin.

Claps d'Or pour « Les déchets du passé ont-ils un futur ? » (le métier d'ingénieur en déchets alimentaires) du lycée français international de Bangkok (Thaïlande) ; « À l'abordage » (le métier de maquettiste) du lycée français de Saint Domingue (République Dominicaine) ; « Que Justice Soit Faite ! » (le métier et le quotidien d'une femme juge) du collège des Saints-Cœurs de Beyrouth (Liban).

Claps d'Argent pour « Tihui » (le parcours d'une danseuse classique) du lycée franco-mexicain de Mexico (Mexique).

Claps de Bronze pour « Moi aussi j'ai une voix » (le métier de professeur) du Lycée français de Saint Domingue (République Dominicaine) ; « Dans la peau d'un tanneur » (le métier de tanneur) du lycée Victor-Hugo de Marrakech (Maroc) ; « Salvatore Rolland et Andrés Larqué ?! » (le métier de journaliste) du lycée français Jules-Verne de Guatemala-Ville (Guatemala) ; « Le métier de boulanger » du lycée Stendhal de Milan (Italie).





**EXPERTISE, RESSOURCES
HUMAINES ET PÉDAGOGIE**

La poursuite d'études et l'enseignement supérieur français

La plateforme Parcoursup et l'accompagnement dans l'enseignement supérieur

Pour cette deuxième année de la procédure Parcoursup, 10 875 élèves de Terminale des lycées français à l'étranger ont confirmé au moins un vœu.

Durant la phase d'admission, on observe un taux global de proposition de 91% en milieu de procédure. Les élèves sont accompagnés durant toute la procédure dans leur établissement et par le service d'orientation et enseignement supérieur (SORES) qui a traité près de 3 000 messages.

Une étude sur l'attractivité de l'enseignement supérieur français à partir des données issues de la plateforme Parcoursup est réalisée tout au long de la procédure. Ce travail est affiné par la réalisation d'une enquête orientation (à laquelle près de 95% des établissements répondent) permettant de connaître les trajectoires de poursuite d'études des élèves du réseau pour les formations en dehors de Parcoursup mais également en dehors de la France.

Le programme des Bourses Excellence-Major

Le gouvernement français par l'intermédiaire de l'AEFE et du MEAE, soutient la mobilité étudiante par des Bourses Excellence-Major. Elles permettent aux bacheliers étrangers d'un lycée français du monde de poursuivre un cursus de haut niveau dans l'enseignement supérieur français.

La promotion 2018 a été accueillie en septembre 2018. Trois manifestations d'accueil se sont tenues à Paris au siège de l'AEFE, à Toulouse au lycée Pierre de Fermat et à Lyon au lycée du Parc. Pour la campagne 2019, 547 candidatures issues de 74 pays ont été présentées à la commission de sélection du 16 mai, composée de représentants de l'AEFE, du MEAE, et d'établissements de l'enseignement supérieur français.

A l'issue de l'examen des dossiers ayant fait l'objet d'une double évaluation, 160 lauréats ont été sélectionnés sur liste principale, et pour la première fois 5 bourses Excellence-Major financées par le groupe Total, ont été attribuées.





LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Mobilisés pour la réussite des 370 000 élèves du réseau de l'enseignement français à l'étranger, des milliers de bénévoles et des partenaires forment une communauté scolaire bien vivante.



LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Les parents d'élèves : principaux partenaires des établissements

Associer étroitement les parents d'élèves à la vie des établissements est une volonté forte de l'AEFE.

Le rôle essentiel des parents d'élèves au sein des établissements

Les parents d'élèves sont au cœur de la vie des établissements. Ayant fait confiance au modèle éducatif français, ils sont très engagés et contribuent de manière substantielle au financement des établissements. Ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école. Dans les établissements conventionnés, gérés dans la majorité des cas par des associations de parents d'élèves (APE) en liaison étroite avec les équipes de direction, ils participent à l'assemblée générale des parents d'élèves et directement à la gestion de l'établissement en élisant leurs représentants au conseil de gestion.

Rappelons que c'est au conseil d'établissement que sont présentés le projet d'établissement, le règlement intérieur, les horaires et le calendrier scolaires ainsi que le plan de formation continue des personnels. Il permet d'aborder les points essentiels à la vie de l'établissement.

Par ailleurs, dans les établissements en gestion directe (EGD), les perspectives budgétaires sur trois ans définies lors des conférences de pilotage des ressources (CPR) doivent être explicitées aux représentants des parents d'élèves. Les frais de scolarité sont élaborés, en s'appuyant sur la CPR, en amont du budget primitif de l'établissement et présentés à la communauté éducative dans le cadre des conseils d'établissement.

Les fédérations de parents d'élèves dans les instances nationales

Les parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentés au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves : la FAPEE (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger) et la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves). Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la Commission nationale des bourses (CNB) de l'AEFE, à l'instar de l'UFAPE (Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger).



Focus sur...

Les fédérations de parents d'élèves

- ✚ **La Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPEE)**
Créée par des parents de toutes nationalités en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPEE regroupe exclusivement des associations de parents d'élèves (APE) du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle représente plus de 170 associations dans le monde.
- ✚ **La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)**
Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger.
- ✚ **L'Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger (UFAPE)**
L'UFAPE, créée en 1971, est l'une des composantes de la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).



Les anciens élèves

Environ 600 000 anciens élèves issus des lycées français à l'étranger sont présents à travers le monde, dans tous les domaines d'activité. Ils sont de précieux ambassadeurs de l'éducation à la française et des valeurs qu'elle porte.

La constitution du réseau des anciens élèves est un atout auquel les parents d'élèves sont sensibles lorsqu'ils choisissent l'enseignement français dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Ce réseau prolonge l'influence française dans tous les secteurs d'activité et dans tous les pays. Il se développe dans le cadre des associations des lycées et du réseau ALFM.FR. De grands événements fédérateurs ont été organisés cette année. Les jeunes anciens élèves sont également engagés dans la réussite de la plateforme d'aide à l'orientation, AGORA Monde, qui réunit désormais 60 000 lycéens et jeunes anciens.

La vie associative des anciens élèves : l'association mondiale Union-ALFM et les associations locales

En avril 2010, faisant suite à la tenue du 1^{er} FOMA (Forum mondial des anciens élèves) de 2009, l'association des lycées français du monde (Union-ALFM) a été créée. Depuis le 6 octobre 2018, elle est présidée par Dominique Tchimbakala, ancienne du lycée français de Brazzaville (République du Congo) et journaliste. L'Union-ALFM fédère les associations locales et aide les anciens élèves à se constituer en association. Elle co-organise les FOMA. Quelque 80 associations locales existent à travers le monde. D'autres sont en cours de création.

Le Réseau ALFM.fr, la plateforme des anciens élèves

Administrée par l'AEFE, elle est animée en collaboration avec l'association mondiale Union-ALFM, les quelque 80 associations locales d'anciens élèves et tous les anciens élèves inscrits. Elle met notamment en valeur les initiatives et les rassemblements d'anciens élèves. Construite sur un logiciel aux fonctionnalités puissantes et intuitives, elle permet aux anciens élèves de trouver d'autres anciens élèves qui y ont créé leur profil, de faire connaître leurs projets, de donner une visibilité aux associations locales, de rejoindre une association locale d'établissement scolaire ou l'association mondiale des Anciens des lycées français du monde (Union-ALFM), de constituer des groupes thématiques afin d'échanger selon ses centres d'intérêt, de trouver ou poster une offre d'emploi ou de stage, et bien plus encore...

Deux grands forums fédérateurs des anciens élèves du réseau en 2018-2019 : le FONA de Berlin et le FOMA de Tunis

Pour la 1^{ère} fois, un Forum national des anciens élèves des lycées français d'Allemagne a été organisé. Placé sous le haut patronage du Premier ministre, ancien élève du Lycée français de Bonn, il a réuni plus de 150 personnes au Lycée français de Berlin le 24 novembre.

Du 12 au 14 avril a eu lieu à Tunis le 5^{ème} Forum mondial des anciens élèves. Plus de 210 personnes, dont 180 anciens élèves issus de 55 établissements, se sont réunis pour participer à des ateliers en petits groupes, témoigner, participer à la table ronde sur « Les anciens élèves, porteurs d'avenir » ou partager des moments de convivialité. Retransmis pour la première fois via un Facebook live, la séance plénière du 13 avril a été suivie par plus de 3500 personnes et 18 000 personnes ont été touchées sur Twitter pour cette seule journée. Une feuille de route a été tracée jusqu'au prochain FOMA en 2021.



LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Les élus :

relais de terrain indispensables

L'Agence développe des échanges constructifs avec les élus des Français établis hors de France qui représentent les quelque 2,5 millions de Français expatriés.

Les élus, relais de terrain indispensables

Présents sur le terrain comme au Parlement ou à l'Assemblée des Français de l'étranger, les élus sont des partenaires majeurs de l'AEFE et des établissements.

En 2018/2019, les rencontres avec les élus ont été particulièrement nombreuses dans le contexte de la préparation du plan de développement de l'enseignement français. Dès sa nomination en mars 2019, le nouveau directeur s'est attaché à développer les contacts avec les élus des Français de l'étranger, la commission des affaires étrangères et les commissions des affaires culturelles et de l'éducation.

Suivie avec attention et bienveillance par les élus, l'AEFE répond à de nombreuses demandes du Parlement : auditions par les rapporteurs des commissions à l'Assemblée nationale et au Sénat dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances, et auditions thématiques (par exemple en mai 2019 par le rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale dans le cadre du « printemps de l'évaluation »).

Élus locaux de l'étranger, les 442 conseillers consulaires siègent quant à eux dans les conseils consulaires bourses scolaires et dans les conseils d'établissement.

Les 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) siègent pendant une semaine deux fois par an à Paris. Travaillant dans six commissions permanentes (dont la commission enseignement), ils accordent une part importante de leurs travaux à l'enseignement français à l'étranger et à l'AEFE.



En chiffres

- **11 députés** représentant les Français établis hors de France (dans 11 circonscriptions).
- **12 sénateurs** représentant les Français établis hors de France (dans la circonscription monde).
- **442 conseillers consulaires** (dans 130 circonscriptions).
- **90 conseillers** à l'Assemblée des Français de l'étranger (dans 15 circonscriptions).

La présence des élus dans les instances officielles ou informelles de l'AEFE

Le Parlement mandate deux députés et deux sénateurs au conseil d'administration (CA) de l'Agence. L'AFE est représentée au conseil d'administration de l'AEFE par 1 titulaire (plus un suppléant). 2 postes leur sont aussi réservés en commission nationale des bourses (CNB). Tous les élus siégeant au CA de l'AEFE participent également aux travaux de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP), créé par l'AEFE en juin 2016, qui vise à mettre en œuvre l'école inclusive dans le réseau.



LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Les autres partenaires de l'AEFE

L'Agence continue de consolider son réseau de partenaires autour des valeurs portées par l'éducation française. Son action permet au réseau scolaire mondial qu'elle anime de participer à des initiatives innovantes et à des événements d'envergure.

La stratégie partenariale

L'AEFE compte en 2018-2019 plus de 75 partenariats institutionnalisés, dont une cinquantaine à caractère pédagogique. À titre d'exemples, au cours de l'année scolaire 2018-2019, les partenariats avec le CIEP et la Mlf sur le déploiement des certifications linguistiques en langue française dans le réseau ont été renouvelés. Avec Unifrance, le partenariat a permis la naissance du concours « Prix AEFE de MyFrenchFilmFestival ». Avec Radio France, le partenariat engagé dans le cadre de l'OLFM soutient le professionnalisme de l'événement et lui donne un grand rayonnement.

De nouvelles conventions ont été signées avec l'Université de Lorraine et l'Académie de Nancy-Metz pour l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique second degré (CAFFA), et avec le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) pour l'organisation du festival du film judiciaire dans les établissements du réseau de l'AEFE.

Les représentants des personnels

Présents dans les instances officielles des établissements français à l'étranger et de l'Agence, les représentants des personnels participent également aux groupes de travail thématiques sur différents sujets liés à l'enseignement français à l'étranger. Ce dialogue social constructif mené par les services et les organisations syndicales a notamment permis la présentation au comité technique du 18 juin 2019, de plusieurs textes de cadrage relatifs aux règles du recrutement et au fonctionnement des instances des établissements.



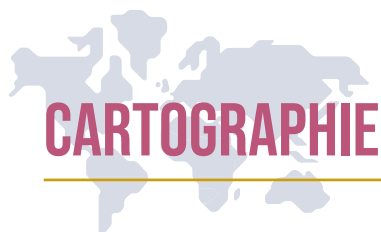
LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

L'événementiel :

retour sur la 2^{ème} semaine
des lycées français du monde

58

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018/2019



CARTOGRAPHIE

99
pays
représentés






80 %
de formulaires
remplis en
autonomie

197
établissements
participants

921
projets

10
canaux de
communication

RÉSEAUX SOCIAUX

-  2 565 mentions #SemaineLFM
-  305 mentions #SemaineLFM
-  +1 240 nouveaux abonnés
-  700 photos postées avec #OuvertSurLeMonde #SemaineLFM
-  80 établissements représentés



MÉDIAS



1 reportage d'Hakim Kasmi (3 mn)



1 chronique dans « Viure ailleurs »



50 passages du clip



1 plateau TV du directeur (7 jours sur La Planète)



3 articles sur le site de presse

1 article sur le portail Web

1 dépêche AEF (agence de presse éducation)



AUDIENCE WEB

-  88 400 pages vues
-  70 000 visiteurs
-  2 700 vues sur Dailymotion
-  1 200 vues su Facebook et Live

LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE PORTO, PORTUGAL
– LAURÉAT DU CONCOURS PHOTO INSTAGRAM





LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Restez connectés

La fréquentation du site aeфе.fr est à la hausse notamment au moment de la semaine des lycées français du monde. On notera également une présence accrue sur les réseaux sociaux, un enrichissement et une diversification des contenus, une mise à disposition d'outils pour la création de sites Internet que les établissements commencent à s'approprier. Et cela grâce à la présence de plus en plus significative des référents communication dans les établissements, formés et accompagnés par le service communication et événements tout au long de l'année.

Fréquentation du site aeфе.fr à la hausse

Le site a trouvé sa place sur la toile et son audience continue d'augmenter. En témoigne la progression du nombre de visites : 138 000 en 2017, 140 000 en 2018 et environ 150 000 en 2019.

Les deux campagnes de recrutement des personnels (expatriés et résidents) correspondent toujours à des pics de fréquentation : 232 369 en septembre 2018 (publication des profils de postes d'expatriés) et 216 673 en janvier 2019 (mois de mise en ligne des postes de résidents).

AEFE-Info, la lettre d'information mensuelle à laquelle tout internaute peut s'abonner depuis la page d'accueil du site, compte plus de 5 000 inscrits. Depuis mai 2016, une lettre interne du siège et du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger est également diffusée par messagerie électronique (3 000 destinataires) et via l'espace pro du site aeфе.fr. Elle contribue à diffuser régulièrement l'actualité du réseau.

Afin de permettre aux internautes de suivre les grands événements, des vidéos et des émissions de radio en direct sont diffusées sur le site. Elles sont souvent réalisées par des élèves et leurs enseignants avec un accompagnement du service communication de l'AEFE dans le but d'imprimer une dynamique d'éducation aux médias et à l'information.

Les réseaux sociaux en chiffres @aeфеinfo (août 2019)



plus de

25 800

abonnés



plus de

9 100

followers



plus de

4 250

abonnés



plus de

12 430

abonnés

Visibilité accrue sur les réseaux sociaux

Vecteurs de communication complémentaires, les réseaux sociaux permettent un lien avec des publics souvent différents de ceux du site Internet. Le nombre d'abonnés sur Facebook et Twitter est à la hausse. De plus en plus d'établissements sont présents sur ces deux réseaux. Les plus belles photographies du réseau figurent sur Instagram. Il est à noter une forte progression du nombre d'abonnés aux réseaux sociaux de l'agence, notamment Linked-In. Ce réseau social professionnel permet à l'agence de donner une visibilité métier très appréciée.

Le développement d'un réseau des référents communication

Les objectifs recherchés sont l'amélioration des échanges et la diffusion d'information entre l'AEFE et les établissements du réseau, une meilleure valorisation des actions, événements, opérations et dispositifs pédagogiques des établissements ainsi qu'un élargissement de l'audience globale (site internet, réseaux sociaux, médias).

Le service communication et événements a constitué un réseau de référents communication. L'objectif est de créer un véritable réseau de professionnels de la communication sur le terrain en leur fournissant à la fois des ressources et un accompagnement professionnel.

Le service communication et événements (SCE) anime la plateforme des référents communication. Elle permet de disposer de forums de discussions pour des échanges de bonnes pratiques, de bénéficier de ressources et documents, de maquettes, de modèles, produits par d'autres référents communication, de tutoriels de communication, d'actualités événementielles, d'une liste de solutions logiciels et services



en ligne reconnues par la communauté. La richesse de cette plateforme est de constituer une première base de données de pratiques et de solutions évitant à un nouvel entrant de réinventer ce qui existe déjà.

En parallèle, des sessions de formation sont proposées par le SCE aux référents communication référencés dans MAGE.

Quatre sessions de formation ont eu lieu durant l'année scolaire 2018/2019 :

- **Octobre 2018** : Séminaire des référents communication de l'AEFE
> 24 participants, siège de l'AEFE à Paris
- **Décembre 2018** : « La communication au service de l'établissement », de la zone AMLANORD,
> 24 participants au Lycée français Louis Pasteur, Bogota
- **Mars 2019** : Séminaire des référents communication de l'AEFE
> 23 participants, siège de l'AEFE à Paris
- **Avril 2019** : Séminaire des référents communication de l'AEFE
> 24 participants, au lycée Pierre Loti d'Istanbul

Les chefs d'établissement ont également bénéficié d'accompagnement et de formation à la communication. Ce fut le cas à Pékin pour la zone Asie-Pacifique et à Dakar pour la zone Afrique Occidentale. Les chefs d'établissement et les référents communication de Maurice ont participé à une session de formation et d'accompagnement en lien avec le poste et le plan École.



SÉMINAIRE DES RÉFÉRENTS COMMUNICATION, PARIS



30

4,3m

100



À propos de l'agence

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle est administrée par un conseil d'administration et dirigée par un directeur. Il est assisté dans ses fonctions d'un directeur adjoint qui assure notamment l'intérim en cas de vacance ou d'empêchement et d'un secrétaire général.

Les services centraux, répartis sur les sites de Paris et de Nantes, mettent en œuvre la stratégie et la politique de l'AEFE. Ils pilotent la réalisation de nombreuses missions de l'Agence :

- > gestion du réseau des 71 EGD ;
- > co-pilotage des 156 établissements conventionnés ;
- > animation du réseau des 522 établissements ;
- > développement du LabelFrancEducation et du réseau FLAM.



28
MEMBRES
au conseil d'administration



5 **ORGANES**
CONSULTATIFS

179

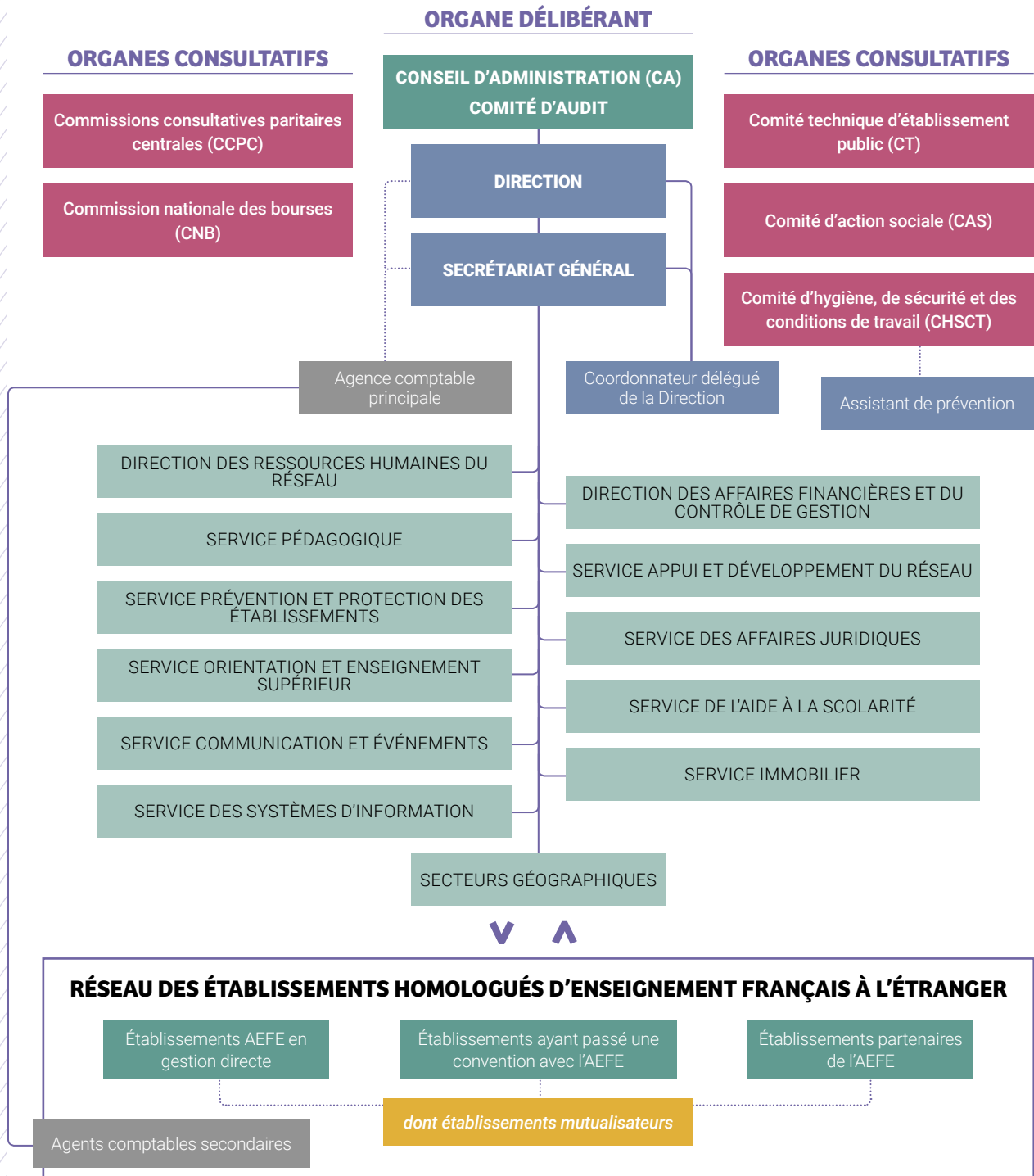
EMPLOIS POURVUS
sur les sites de Paris et Nantes





À PROPOS DE L'AGENCE

L'organigramme de l'AEFE





À PROPOS DE L'AGENCE

La composition du conseil d'administration

Au 27 juin 2019, le conseil d'administration de l'AEFE comptait 28 membres.



PRÉSIDENT

■ **Laurent BILLI**, directeur général de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats (DGM), ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- **Laurence AUER**, directrice de la Culture, de l'Enseignement, de la Recherche et du Réseau
- **Dominique DEPRIESTER**, chef de la mission de la Langue française et de l'Éducation
- **Nicolas WARNERY**, directeur des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire
- **Jean-Claude MARFAING**, chef de la mission de l'Aide à la scolarité et de l'Action sociale
- **Gilles GARACHON**, directeur des Ressources humaines
- **Agnès CUKIERMAN**, directrice des Affaires financières
- **Daniel VOSGIEN**, délégué des Programmes et des Opérateurs

PARLEMENTAIRES DÉSIGNÉS RESPECTIVEMENT PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT

- **Samantha CAZEBONNE**, députée représentant les français établis hors de France (5^{ème} circonscription)
- **Béatrice PIRON**, députée de la 3^{ème} circonscription des Yvelines
- **Claudine LEPAGE**, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- **Richard YUNG**, sénateur représentant les Français établis hors de France

REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES GESTIONNAIRES CONVENTIONNÉS, DÉSIGNÉS PAR LE MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- **André FERRAND**, président de l'Association nationale des écoles françaises de l'étranger (ANEFE)
- **Jean-Christophe DEBERRE**, directeur général de la Mission laïque française (Mlf)

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS EN SERVICE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES SERVICES CENTRAUX

- **Hamid LAAROUSSI**, SNES / FSU
- **Patrick SOLDAT**, SNES / FSU
- **Henri ESTIENNE**, UNSA-Éducation
- **Olivier PERRIN**, SNUipp / FSU
- **Frédéric OPPENHEIN**, Sgen-CFDT

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET

- **Morgan LARHANT**, sous-directeur de la 7^e sous-direction à la direction du Budget

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

- **Jean-Marc CHNEIDER**, chef de bureau de la Prospective et de l'expertise européenne et internationale à la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- **Caroline PASCAL**, doyenne de l'Inspection générale de l'Éducation nationale
- **Jean-Marc HUART**, directeur général de l'Enseignement scolaire
- **Hervé TILLY**, sous-directeur des affaires européennes et multilatérales à la DREIC

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

- **Martin JUILLARD**, directeur adjoint des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme, MEAE

REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- **François NORMANT**, président de la FAPEE
- **Moulay Driss EL ALAOUI**, FCPE

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- **Chantal PICHARLES**, conseillère AFE Chypre, Grèce, Turquie



À PROPOS DE L'AGENCE

La direction de l'AEFE



OLIVIER BROCHET
DIRECTEUR



**JEAN-PAUL
NEGREL**
DIRECTEUR
ADJOINT



**LAURENT
SIGNOLES**
SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL



**CLOTILDE
FAYET**
SECRÉTAIRE
GÉNÉRALE
ADJOINTE
CHARGÉE
DES AFFAIRES
GÉNÉRALES



**BRUNO
VALERY**
SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL ADJOINT
CHARGÉ DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES, DE
L'ÉVALUATION ET DE
LA PROSPECTIVE



**RAPHAËLLE
DUTERTRE**
RESPONSABLE
DES RELATIONS
AVEC LES ÉLUS



**WILLIAM
NGUYEN**
DÉLÉGUÉ
DE LA DIRECTION
CHEF DU SERVICE
EXPERTISE, AUDIT
ET CONSEIL

Le directeur, nommé par décret du président de la République sur proposition du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, détermine, en relation avec sa tutelle, les grandes orientations de la politique générale de l'AEFE et les soumet à son conseil d'administration. Le directeur recrute, affecte et gère l'ensemble des personnels de l'Agence sur lesquels il a autorité. Il est également ordonnateur principal des dépenses et des recettes de l'Agence.

Dans le cadre du budget de l'AEFE approuvé par le conseil d'administration, il notifie les budgets des établissements en gestion directe (EGD) ou des groupements de gestion d'établissements. Le directeur conclut les contrats et les conventions.

Jusqu'au 31 janvier 2019, l'AEFE a été dirigée par M. Christophe Bouchard. Depuis le 4 mars 2019, elle est dirigée par M. Olivier Brochet. Il est assisté d'un directeur adjoint, M. Jean-Paul Négrel qui a assuré l'intérim du poste jusqu'au 3 mars 2019.

Le secrétariat général est chargé de la mise en œuvre de la politique menée par l'Agence. Dans ce cadre, il organise et coordonne l'action administrative et assure le bon fonctionnement des instances statutaires. Il organise la procédure de recrutement et propose des candidatures à la direction pour les personnels des services centraux de l'Agence. Il initie les procédures de gestion, s'assure de leur application et pilote et coordonne les dispositifs de contrôle et d'audit (hors dispositifs sous responsabilité propre de l'agent comptable principal). Il dirige sous l'autorité de la direction l'ensemble des services. Il encadre et organise la cellule de prévention et de crise de l'Agence. Il recueille, exploite et restitue aux services de l'Agence et établissements du réseau les informations leur permettant un pilotage optimal. Il assure la coordination des services notamment dans les domaines de l'informatique, de la politique immobilière, de la politique de déconcentration et de mutualisation.

Le secrétaire général est assisté dans sa tâche par deux secrétaires généraux adjoints, l'un en charge des affaires générales et l'autre en charge des relations extérieures, de l'évaluation et de la prospective.

Le bureau des ressources humaines des services centraux, placé sous l'autorité du secrétaire général, initie et met en œuvre le suivi des carrières et le développement des compétences des personnels des services centraux, de leur recrutement à leur départ. Il assure la gestion administrative et financière, établit et met en œuvre le plan de formation, propose son aide à la réflexion en termes de gestion prévisionnelle des emplois des services centraux et anime les commissions de gestion des personnels (commission interne et comité d'action sociale).

La cellule données, informations et statistiques est rattachée au secrétariat général. Elle est chargée de fiabiliser et d'automatiser la restitution et l'analyse des données statistiques. Elle fournit les restitutions statistiques, les traitements de données chiffrées automatisées dans le cadre de la préparation des informations externes et des réponses à apporter aux problématiques internes à l'Agence. La cellule participe à la mise en place des indicateurs de référence.

Le délégué de la direction, chef du service d'appui au développement du réseau (SADR) assure une mission de conseil, en lien avec les postes diplomatiques, auprès des personnes physiques et morales qui sollicitent l'AEFE en vue de développer le réseau de l'enseignement français à l'étranger. A ce titre, le SADR est l'interlocuteur unique de ces investisseurs et coordonne l'action des services afin d'apporter la réponse appropriée. Il est par ailleurs chargé d'une mission générale de conseil et d'audit des établissements conventionnés, partenaires et mutualisateurs du réseau, notamment dans le domaine de la gouvernance. A cette fin, il veille à la mise en œuvre par ces établissements des objectifs stratégiques de l'AEFE, au respect des recommandations et des textes de l'Agence et à l'utilisation efficiente des moyens publics alloués.

La responsable des relations avec les élus est positionnée auprès de la direction. Elle participe aux travaux afférant à l'étude, l'analyse et la gestion des dossiers traités par la direction. Elle participe en tant que de besoin aux réunions ou groupes de travail organisés en interne ou par certains partenaires extérieurs de l'AEFE. Elle peut être amenée à représenter la direction dans les instances extérieures (entretiens, réunions, manifestations). Elle participe à la validation de documents administratifs ou de communication réalisés par les services de l'Agence. Elle est responsable de l'organisation des rencontres officielles ou informelles du directeur avec les parlementaires et les élus de manière générale. Elle est chargée de la stratégie de communication ciblée vers les élus et particulièrement les élus des Français de l'étranger.





À PROPOS DE L'AGENCE

Les chefs de service

Les services centraux sont composés de 16 services spécialisés ou transversaux (17 à compter du 1^{er} septembre 2019), dont cinq secteurs géographiques (6 à compter du 1^{er} septembre 2019). Ces services relaient et mettent en œuvre les orientations définies par la direction et le secrétariat général.



BERNARD PUJOL
DIRECTEUR
DES RESSOURCES
HUMAINES



TRISTAN CAZES
DIRECTEUR DES AFFAIRES
FINANCIÈRES ET DU
CONTRÔLE DE GESTION



**VASSILIKI
DRIANCOURT**
CHEFFE DU SERVICE
PÉDAGOGIQUE



ALAIN VUONG
CHEF DU SERVICE
PRÉVENTION ET
PROTECTION DES
ÉTABLISSEMENTS



**STÉPHANIE
MOUSSY**
CHEFFE DU SERVICE
DES AFFAIRES
JURIDIQUES



**VÉRONIQUE
CHAMPIGNY**
CHEFFE DU SERVICE
ORIENTATION ET
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



LAURENT SISTI
CHEF DU SERVICE
DE L'AIDE À LA
SCOLARITÉ



THOMAS ROUCHIÉ
CHEF DU SERVICE
COMMUNICATION ET
ÉVÉNEMENTS



PIERRE FAVRET
CHEF DU SERVICE
IMMOBILIER



SYLVIE BONNEFOY
CHEFFE DU SERVICE
DES SYSTÈMES
D'INFORMATION



OLIVIER SORDET
AGENT COMPTABLE
PRINCIPAL



GUILAUME CARIO
CHEF DU SECTEUR
AFRIQUE



**CHANTAL
BOUSQUET**
CHEFFE DU SECTEUR
MAGHREB ET
OCÉAN INDIEN



JOSÉ LESAULNIER
CHEF DU SECTEUR
AMÉRIQUES



LAURENT BERTAT
CHEFFE DU SECTEUR
MOYEN-ORIENT ET
PROCHE ORIENT



FRANÇOIS VIDAL
CHEF DU SECTEUR
EUROPE



GILLES ALMOSSINO
DÉLÉGUÉ DE LA DIRECTION
- CHEF DU SECTEUR ASIE



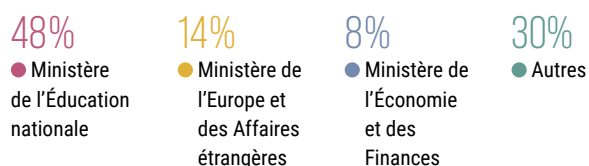
À PROPOS DE L'AGENCE

Les personnels des services centraux

Au 1^{er} janvier 2019, les services centraux de l'AEFE comptent 179 agents ainsi répartis : 115 à Paris et 64 à Nantes. Quatre de ces agents sont mis à disposition par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Avec 48 % des personnels, le ministère de l'Éducation nationale reste le plus représenté. Quant aux personnels issus du MEAE et du ministère de l'Économie et des Finances, ils représentent respectivement 14 % et 8 % des personnels. Enfin, 30 % des agents sont issus d'autres administrations ou du secteur privé.

La proportion de femmes parmi les agents des services centraux est en légère baisse cette année à 57 %.

RÉPARTITION DES PERSONNELS PAR ORIGINE



LES EMPLOIS À L'AEFE	2017	2018	2019
TOTAL DES EMPLOIS POURVUS	177	172	179
Paris	112	103	115
Nantes	65	69	64
RÉPARTITION PAR CORPS D'ORIGINE			
Ministère de l'Éducation nationale	66	76	86
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	28	25	24
Ministère de l'Économie et des Finances	14	13	15
Autres	69	58	54
PRISE EN CHARGE BUDGÉTAIRE			
AEFE	172	167	175
Ministère de tutelle	5	5	4
RÉPARTITION PAR SEXE			
Femme	107	107	102
Homme	70	65	77
MOBILITÉ DES AGENTS			
Part des agents présents depuis moins de 3 ans	54 %	55 %	58 %

Les organes consultatifs

Comité technique (CT)

Le comité technique est composé du directeur de l'Agence, du secrétaire général, de 8 représentants du personnel titulaires et d'un nombre égal de suppléants, et des représentants de l'administration concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. Il traite des questions relatives :

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services ;
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services ;
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel ;
- aux règles statutaires ;
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée ;
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité ;
- aux critères de répartition des primes de rendement ;
- aux plans fixant des objectifs pluriannuels d'amélioration de l'accès des femmes aux emplois d'encadrement supérieur ;
- à l'évolution des effectifs et des qualifications.

Chaque année, le bilan social, qui dresse le portrait de l'ensemble des personnels de l'AEFE, est présenté au comité technique.

Commissions consultatives paritaires centrales (CCPC)

Il existe à l'AEFE 5 CCPC respectivement compétentes pour :

- les professeurs agrégés de l'enseignement du second degré et les personnels assimilés ;
- les professeurs certifiés, les adjoints d'enseignement, les professeurs d'enseignement général de collège et les personnels assimilés ;
- les instituteurs, les professeurs des écoles et les personnels assimilés ;
- les personnels d'inspection et les personnels de direction des établissements d'enseignement ;
- les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service.

Les CCPC comprennent :

- ▣ 5 membres titulaires représentants de l'administration, dont le président de la commission, et un nombre égal de suppléants ;
- ▣ 5 membres titulaires représentants du personnel et un nombre égal de suppléants.

Elles sont consultées sur le recrutement des personnels expatriés et la fin de contrat anticipée des agents contractuels de droit public de l'Agence. Elles sont également saisies pour avis de toute question d'ordre individuel concernant les agents relevant de leur compétence.

Commission nationale des bourses (CNB)

Régie par le code de l'éducation (Art D531-50) et présidée par le Directeur de l'Agence, la CNB, composée de 23 membres, est consultée sur toutes les questions relatives à l'aide à la scolarité. Elle examine les critères d'attribution des bourses et donne son avis sur les propositions des conseils consulaires sur la base des dossiers instruits et contrôlés par le service de l'aide à la scolarité.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le CHSCT est compétent pour examiner les questions :

- ▣ relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels de l'Agence: organisation du travail, environnement physique du travail, aménagement des postes de travail, construction, aménagement et entretien des lieux de travail, durée et horaires de travail, aménagement du temps de travail, nouvelles technologies et leur incidence sur les conditions de travail ;
- ▣ relatives à la prévention des risques professionnels : rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels qui en dresse une cartographie pour chaque site et élaboration du plan de prévention des risques psychosociaux qui lui est annexé.

Il est composé du directeur de l'Agence, du secrétaire général, de 7 représentants du personnel titulaires et d'un nombre égal de suppléants, du médecin de prévention, des deux assistants de prévention, de l'inspecteur santé et sécurité, et des représentants de l'administration intéressés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité.

Le CHSCT est relayé dans les établissements par des commissions hygiène et sécurité ayant compétence pour l'ensemble de la communauté scolaire et des commissions hygiène, sécurité et conditions de travail des personnels.

Comité d'action sociale (CAS)

Le comité d'action sociale participe à la définition de la politique sociale en faveur des agents des services centraux de l'AEFE. Il émet des avis sur :

- ▣ les orientations de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- ▣ le chiffrage et l'impact des nouvelles prestations envisagées ;
- ▣ l'organisation et le fonctionnement de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- ▣ les projets de répartition des crédits entre les différents secteurs d'intervention ;
- ▣ les orientations de la politique en matière d'attribution des logements sociaux.

Le comité d'action sociale est composé de :

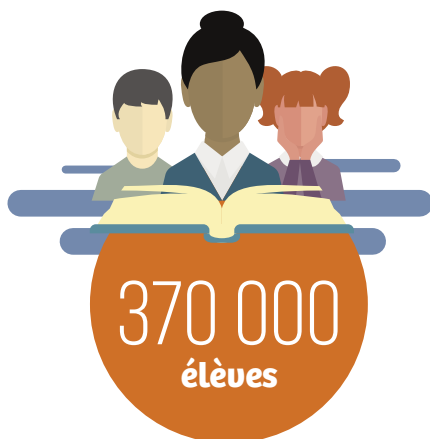
- ▣ 2 représentants de l'administration sans voix délibérative : le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, président du comité, ou son représentant, et le secrétaire général, responsable ayant autorité en matière de ressources humaines, ou son représentant ;
- ▣ 8 représentants titulaires du personnel et autant de suppléants.



À PROPOS DE L'AGENCE

Carte du réseau

2019-2020



*Homologués par le ministère français de l'Éducation nationale
Septembre 2019 © AEFÉ

Rechercher
un établissement





LES ÉTABLISSEMENTS : ● En gestion directe ● Conventionnés ● Partenaires



RESTEZ CONNECTÉS...

aefe.fr



23, place de Catalogne
75014 PARIS

1, allé Baco BP 21509
44015 NANTES

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger